Flash Valenton · 248
magazine municipal d'information de

EMPLOI, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT : VOTRE VILLE AVANCE

P.6-7 ÉVÉNEMENT DU MOIS
Budget 2015 : investir pour les Valentonnais

P.14 TRAVAUX
Des chantiers tous azimuts

P.17 PLEINS FEUX
Un mois de mai bien rempli !

avril 2015

Emploi, transports, qualité de l'environnement, commerces... Des études montrent qu'en cette période de crise, Valenton résiste et dispose de réels atouts que nous envieraient bien des villes de la région parisienne. Un dynamisme qui porte ses fruits. Revue de détail avec ce dossier du mois.

6 >> **Événement du mois**
- Budget 2015 : investir pour les Valentonnais

9 Vos droits
- Partir en vacances, à Valenton c'est possible !

10 Santé
- Allaitement : mode d'emploi

12 >> **Service public**
- L'école maternelle à petits pas

13 Économie
- Une démarche éclairée

14 Travaux
- Des chantiers tous azimuts

15 Association
- Découvrir la richesse de la culture turque

16 Pleins feux
- De nouveaux plans de ville
- Un mois de mai bien rempli !

18 **Dossier**
>> Emploi, environnement, transport : votre ville avance

Les vacances d'été approchent… Pour permettre à tous de partir, la Ville a concocté un programme varié et de qualité. Retrouvez toutes les informations pratiques dans le guide des séjours distribué dans les écoles, au collège, et disponible dans les accueils des services municipaux. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site internet www.ville-valenton.fr

25 >> **Projecteur**
- Où vont les femmes ?

26-28 Échos locaux

29 >> **Sport**
- Maintenir la forme... en douceur

30 Projecteur
- Le talent au bout des doigts

31 >> **Histoire locale**
- Des rues qui racontent une histoire...

32 Expression des groupes politiques

33 Agenda

34 >> **Infos pratiques**

35 À votre service

Françoise Baud, maire de Valenton, lors d'un petit-déjeuner avec les parents d'élèves de l'école maternelle Paul-Langevin. Ces rencontres dans les écoles ont lieu tous les ans dans le cadre de la Journée des droits des femmes et ont pour but d'échanger et de répondre aux questions des parents sur les thèmes qui leur tiennent à cœur.

Construire une réponse politique clairement à gauche !

Les résultats du second tour des élections départementales confirment que la droite a conquis de nombreux départements. C'est une sanction contre la politique gouvernementale. Pour la première fois, le Front national fait lui aussi élire de nombreux conseillers départementaux. Sans toutefois obtenir de majorité suffisante pour gérer un département, malgré tout le battage médiatique dont il a bénéficié. Nous ne pouvons qu'en être rassurés !

Les populations de ces départements conquis par la droite vont connaître des jours difficiles avec des attaques redoublées contre les politiques de solidarité, d'action sociale et d'éducation, les services publics départementaux, la culture.

Déjouant tous les pronostics, le Val-de-Marne va garder une majorité de gauche avec un président communiste. Les Val-de-Marnais ont choisi la solidarité à l'austérité. Par ce vote ils ont voulu préserver les services publics, la carte Imagine'R, la carte Améthyste, la demi-pension pour les collégiens, l'ordinateur pour les élèves de 6e, etc.

Les Valentonnaises et Valentonnais ne se sont pas trompés. Ils ont placé les candidats du Parti communiste largement en tête avec près de 60% des suffrages sur notre ville.

Sur notre canton, le charcutage électoral a servi la droite. En effet, sur l'ancien canton (Valenton / Villeneuve-Saint-Georges quartier nord), les candidats du Parti communiste ont 730 voix d'avance. Quant à la droite valentonnaise, elle perd plus de 300 voix sur les élections municipales.

Au lendemain de ce scrutin, rien n'est désormais plus urgent que de construire dans les luttes, dans l'action quotidienne et la solidarité concrète, une réponse politique neuve, clairement citoyenne et populaire, clairement à gauche.

Nous savons que nous pourrons compter sur la majorité départementale. Et je fais miennes les paroles de Jean Ferrat : *«Je ne me résous pas au rejet, je ne me résous pas à la haine, je ne me résous pas à la bêtise du désespoir»*.

Françoise BAUD
Maire de Valenton

Valenton Flash

Directrice de la publication
Françoise Baud
Directeur de la communication
Pierre Vanderlinden
Rédaction & photos
Caroline Brandt
Agnès Raynal
Secrétariat de rédaction
Caroline Brandt
Agnès Raynal
Illustrations
P.6 du Flash et P.3 d'Emois : dessins de Pascal Gourmandie
A collaboré à ce numéro :
Blandine Chincholle
Publicité
Tél. 01 43 86 37 05
Direction artistique & réalisation
Pellicam productions
Impression
Imprimerie Grenier
Diffusion :
Le diffuseur des collectivités - Ivry

Chaque mois, découvrez votre magazine en avant-première sur le site de la Ville, www.valenton.fr

Ce pictogramme vous signale que vous pouvez retrouver le diaporama ou le film de cet événement sur le site de la ville

www.valenton.fr

Le mois

Le 19 mars, la Ville et l'Entente des anciens combattants ont célébré le 53e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Un moment de recueillement pour les 30 000 soldats tués et les 300 000 blessés dans ce conflit.

Comment bien porter les jeunes enfants et prévenir les lombalgies ? Le 7 mars, le Ram organisait une demi-journée de sensibilisation aux gestes et postures, pour les assistantes maternelles de la commune.

Cette fois c'est à l'école Paul-Langevin que les élus du Conseil communal des enfants ont réfléchi à l'avenir de leur ville en construisant une maquette du quartier de l'école.

pêle-

En mars, le multi-accueil Simone- de la petite enfance », une opération enfants et professionnels de la petite Le 12 mars, les petits ont profité des jardinage auquel les parents étaient terminée le 13 mars par un goûter

mêle

dernier ....

Le 6 mars, les villes de Valenton et Bonneuil-sur-Marne ont rendu ensemble un hommage à Pierre Sémard, résistant, cheminot et dirigeant du PCF. Il fut fusillé par les nazis le 7 mars 1942.

Flageul participait à la « Grande semaine nationale, conçue pour réunir parents, enfance autour de plusieurs activités. espaces extérieurs avec un atelier conviés (ci-dessus). La semaine s'est et des ateliers avec les familles.

Les enfants ont repris en chœur les ritournelles du chanteur Pierre Lozère, venu donner un spectacle à l'école maternelle Jean-Jaurès, le 13 mars. Un gros succès !

La Fête du jeu se prépare. Chaque lundi, les adhérents du centre socioculturel s'arment de pinceaux et pots de peinture pour créer les jeux et éléments de décors de ce rendez-vous qui aura lieu le 27 mai.

Budget 2015 : investir pour les

L'austérité ne passera pas par Valenton ! Malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint et des choix difficiles, la Ville poursuit ses investissements et la défense du service public. C'est ce qu'il ressort du budget 2015, adopté le 31 mars par le conseil municipal.

Développer le service public, poursuivre les investissements et le programme des travaux tout en maîtrisant les dépenses dans un contexte budgétaire toujours plus tendu, c'est le défi que doit relever la municipalité. Le 31 mars, le conseil municipal a adopté le budget de l'année 2015. Un budget de 44 millions d'euros en hausse de 10% par rapport à l'année précédente.

«Cela s'explique car notre population est en augmentation, en raison de la construction de nombreux logements comme au Val-Pompadour», explique Martine Henry, directrice générale des services de la Ville. *«Pour la Ville, cela signifie que le nombre d'élèves scolarisés est en hausse. Ils sont donc plus nombreux à fréquenter la cantine et les centres de loisirs.»*

Valentonnais

Des choix délicats

Mais pour maintenir un service public adapté à la population, il a fallu faire des choix difficiles. *« Nous avons demandé aux services municipaux de réduire leur budget de fonctionnement. C'est la quatrième année que les services réduisent les coûts au maximum »*, souligne Martine Henry. *« Nous avons dû supprimer certaines activités, comme les séjours au ski »*, regrette-t-elle, *« la traditionnelle cérémonie des vœux du maire a été également annulée. Mais c'est grâce à ces choix difficiles que nous avons pu limiter au maximum l'augmentation des impôts. »* En 2015, la hausse des taxes locales sera donc contenue à 1,5 %.

Une baisse inédite des dotations de l'État

Si les collectivités territoriales se trouvent aujourd'hui en difficulté, c'est parce que l'État poursuit sa politique de rigueur et d'austérité. En 2014, le gouvernement avait ponctionné 1,5 milliard d'euros sur la part due aux collectivités. Mais entre 2015 et 2017, c'est un effort de 3,67 milliards d'euros qui leur est encore demandé ! À Valenton, la diminution de la dotation globale de fonctionnement est estimée à 17%. Il s'agit pourtant de la principale dotation accordée aux collectivités pour compenser les dépenses supplémentaires transférées par l'État.

Investir dans l'éducation

« Mais ce n'est pas parce qu'on nous coupe les vivres que l'on n'a pas de projets ! », lance Martine Henry. La Ville poursuit sur sa lancée avec un investissement en hausse de 15%. Parmi les grands chantiers de l'année 2015 : la restructuration de l'école maternelle Danielle-Casanova (lire par ailleurs). *«Elle devrait commencer cet été avec l'extension de l'école puis elle se poursuivra avec la réhabilitation des locaux existants»*, explique Martine Henry. *«Nous avons également le projet d'agrandir le restaurant scolaire de l'école Paul-Langevin et d'effectuer des travaux d'accessibilité au groupe scolaire Henri-Wallon et au gymnase Paul-Eluard»*. Au total en 2015, la Ville dépensera 6,4 millions d'euros dans le secteur de l'enseignement et de la formation et 8,2 millions d'euros pour les sports et la jeunesse. Preuve qu'à Valenton, l'avenir des enfants et des jeunes demeure la priorité ! ■

Agnès Raynal

Un budget de 44 millions d'euros

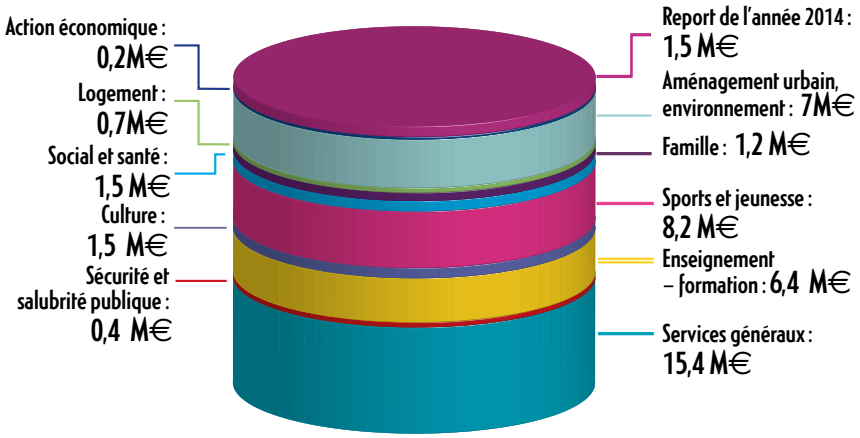
Action économique : 0,2M€
Logement : 0,7M€
Social et santé : 1,5 M€
Culture : 1,5 M€
Sécurité et salubrité publique : 0,4 M€
Report de l'année 2014 : 1,5 M€
Aménagement urbain, environnement : 7M€
Famille : 1,2 M€
Sports et jeunesse : 8,2 M€
Enseignement – formation : 6,4 M€
Services généraux : 15,4 M€

Chiffres-clés :

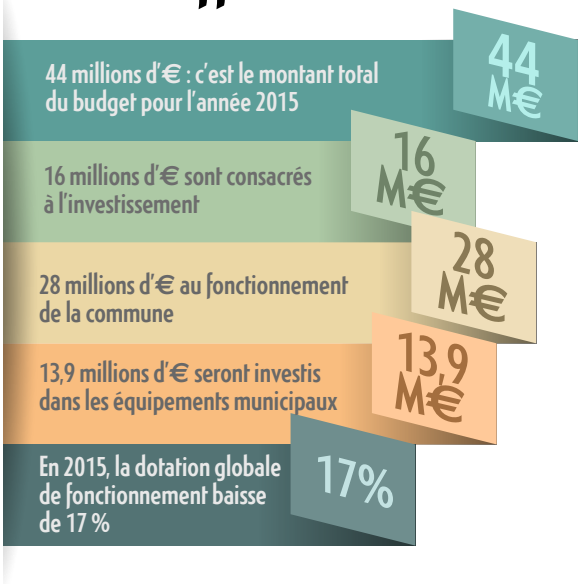
44 millions d'€ : c'est le montant total du budget pour l'année 2015
44 M€
16 millions d'€ sont consacrés à l'investissement
16 M€
28 millions d'€ au fonctionnement de la commune
28 M€
13,9 millions d'€ seront investis dans les équipements municipaux
13,9 M€
En 2015, la dotation globale de fonctionnement baisse de 17 %
17%

Les chantiers de l'année 2015

- Restructuration de l'école maternelle Danielle-Casanova : 1,3 million d'€
- Construction de l'équipement sportif Gérard-Roussel : 4,2 millions d'€
- Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : 400 000 €
- Réaménagement du parc Jacques-Duclos : 200 000 €
- Travaux de voirie : 524 000 €
- Travaux de rénovation du château de Valenton : 900 000 €

Le point sur les taxes locales

Cette année, la Ville baisse de 6,3 % la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), ce qui représente une réduction d'environ 10 € par famille. L'an dernier, la TEOM avait déjà bénéficié d'une réduction significative.

Le conseil municipal a décidé de limiter la hausse des impôts locaux à 1,5%, au lieu des 3% envisagés lors du débat d'orientations budgétaires.

Election départementales des 22 et 29 mars

Le Val-de-Marne reste à gauche !

A l'issue des élections départementales des 22 et 29 mars, la gauche est majoritaire dans 14 des 25 cantons du département.

La droite a échoué dans sa tentative de faire main basse sur ce département dirigé par un communiste, en la personne de Christian Favier, qui devait être largement réélu président du Conseil départemental le jeudi 2 avril.
Sur le canton de Villeneuve-Saint-Georges (qui, depuis le dernier redécoupage, comprend la ville de Limeil-Brévannes, la partie nord de Villeneuve-Saint-Georges et Valenton), c'est la liste UMP qui l'emporte, mais de peu... Manifestement, ils ont bénéficié d'un bon report des voix engendrées par le Front National au premier tour.
Mais à Valenton, les candidats présentés par le Parti communiste et le Front de gauche réalisent un très bon résultat : près de 40% au premier tour et près de 60% au second ! (Lire ci-dessous).
Les Valentonnaises et les Valentonnais ont clairement exprimé leur refus des politiques d'austérité et manifesté leur volonté de voir la gauche poursuivre ses actions de solidarité, de progrès et de justice sociale. ■

Elections départementales 1er tour - 22 mars 2015 - Valenton

Bureaux	Nombre d'électeurs inscrits	Votants	Nombre De bulletins blancs	Nombre des bulletins et enveloppes annulés	Nombre des suffrages exprimés	Mohamed Benali Cécile Nsoga PS	Marie De Ficquelmont Lionel Mazurie DLF	Françoise Lecoufle Metin Yavuz UMP	Muriel Couleard Arthur Landon FN	Daniel Henry Claude Simon PCF	Larbi Ait-Hamma Thiaba BRUNI EELV
Mairie	951	348	6	4	338	46	12	52	66	150	12
Danielle-Casanova maternelle	914	332	9	2	321	54	4	39	45	167	12
Henri-Wallon Maternelle	789	267	10	8	249	44	8	45	43	95	14
Henri-Wallon Elémentaire	827	276	4	1	271	41	12	34	48	121	15
Paul-Langevin Elémentaire	1026	371	10	9	352	68	9	85	66	111	13
Marcel-Cachin Elémentaire	1010	427	13	9	405	34	18	94	117	132	10
Ecole Jean-Jaurès	611	272	12	3	257	37	15	48	59	81	17
Totaux	**6128**	**2293**	**64**	**36**	**2193**	**324 14,77%**	**78 3,56%**	**397 18,10%**	**444 20,25%**	**857 39,08%**	**93 4,24%**
Résultats du Canton VSG/Valenton/Limeil	**23267**	**9836**	**255**	**119**	**9462**	**1572 16,6%**	**373 3,9%**	**2624 27,7%**	**2123 22,4%**	**2295 24,3%**	**475 5%**

Elections départementales 2e tour - 29 mars 2015 - Valenton

Bureaux	Nombre d'électeurs inscrits	Votants	Nombre De bulletins blancs	Nombre des bulletins et enveloppes annulés	Nombre des suffrages exprimés	Françoise Lecoufle Metin Yavuz UMP	Daniel Henry Claude Simon PCF
Mairie	951	337	13	4	320	109	211
Danielle-Casanova maternelle	914	339	11	7	321	76	245
Henri-Wallon Maternelle	789	261	8	10	243	101	142
Henri-Wallon Elémentaire	827	293	5	8	280	101	179
Paul-Langevin Elémentaire	1026	382	18	16	348	171	177
Marcel-Cachin Elémentaire	1010	402	14	9	379	189	190
Ecole Jean-Jaurès	611	287	12	9	266	120	146
Totaux	6128	2301	81	63	2157	867 40,19%	1290 59,81%
Résultats du Canton VSG/Valenton/Limeil	23267	9770	333	240	9197	4707 51,18%	4490 48,82%

Les 50 conseillers départementaux :

Majorité :
18 élus communistes,
7 PS, 1 EELV,
1 Gauche citoyenne
et 1 MRC.
Soit 28 sièges.

Opposition :
19 UMP ;
3 pour la droite
et le centre.
Soit 22 sièges.

Partir en vacances, à Valenton c'est possible !

L'an dernier, enfants, jeunes et familles ont profité du soleil et de la nature, comme ici à Beauvoir.

Chaque année, le nombre de Français partant en vacances diminue. Mais à Valenton, la Ville continue de proposer des séjours aux familles, aux jeunes et aux enfants, selon leurs moyens grâce au quotient familial. Parce que les vacances sont un droit auquel chacun peut prétendre, Flash fait le point sur les séjours et les aides possibles.

Enfants et familles

Montagne ou mer ? Espagne ou Croatie ? Cette année encore, les Valentonnais qui s'inscriront à l'un des séjours proposés par la Ville seront dépaysés et profiteront de moments de détente bien mérités. Au programme : visites, sorties, sports, promenades… des activités pour petits et grands. Les pré-inscriptions ont débuté fin mars et les inscriptions définitives auront lieu **du 13 au 24 avril.** Cette année, la Ville propose 157 places pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans et 54 places pour les familles.
À Valenton, personne ne paie son séjour au prix réel. Grâce au quotient familial, les familles payent entre 20 et 40 % du coût du séjour, la Ville prend en charge la différence. Concrètement : les familles payent une partie de leur séjour ou de celui de leur enfant selon leurs moyens financiers.

Retraités

En décembre 2014, la Ville a signé une convention avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) pour le programme « Seniors en vacances » qui finance, sous condition de ressources, une partie des séjours des retraités. Cet été, les retraités pourront donc s'inscrire soit au traditionnel séjour à l'étranger (cette année à Majorque, aux Baléares) soit à un séjour en France financé en partie par l'ANCV, dont le coût variera de 200 € à 400 € selon leurs ressources.

Les aides de la Caf

La Caisse d'allocations familiales accorde sous conditions de ressources **l'Aide aux vacances enfants** qui permet de financer le départ de vos enfants en colonies de vacances. Vous pouvez également obtenir **l'Aide aux vacances familiales** (toujours sous condition de ressources). Cette aide est valable pour des vacances en famille partout en France, dans l'un des centres labellisés « Vacaf ».

Chèques-vacances et billets SNCF

Les chèques-vacances permettent de payer l'hébergement, la restauration, les voyages ou transport, les loisirs et peuvent être proposés par l'employeur qui en finance une partie.
Enfin, une fois par an, la SNCF met à votre disposition le « billet congé annuel ». Il donne droit à 25% de réduction sur un aller-retour d'au moins 200 km, hors trajet effectué intégralement en Île-de-France. Une réduction de 50 % peut être accordée si au moins la moitié de votre billet est réglée avec des chèques-vacances. ■

Agnès Raynal

Comment s'inscrire ?

Les pré-inscriptions pour les séjours de la Ville sont désormais terminées, mais vous pouvez encore vous inscrire s'il reste des places. Pour ces inscriptions définitives vous devez vous rendre à la direction de l'Action éducative : 1, allée Fernande-Flagon – centre social Ambroise-Croizat afin de compléter votre dossier. L'ensemble des informations concernant ces séjours se trouve sur la plaquette d'information « L'été pour tous ! » qui a été distribuée dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'au collège Fernande-Flagon. Elle est également disponible à l'accueil des services municipaux et sur le site Internet de la Ville : www.valenton.fr. Renseignements au 01 43 86 37 47 ou 01 43 86 37 19.

Allaitement : mode d'emploi

Allaiter son bébé est un choix qui doit être effectué librement, sans contraintes. Mais comment s'y prendre pour que tout se passe bien ? Clémence Malroux, sage-femme, répond à nos questions.

Pourquoi choisir d'allaiter son bébé ?

«Le lait maternel couvre l'ensemble des besoins du bébé jusqu'à ses six mois. C'est une alimentation adaptée, qui évolue selon ses besoins et son âge. Par ailleurs, c'est un moyen pratique, disponible à tout moment et économique de nourrir son enfant. Parfois considéré à tort comme une contrainte, il représente surtout un échange privilégié entre la mère et son bébé.»

Comment bien débuter l'allaitement ?

«Il est important si vous choisissez d'allaiter de bien s'informer avant la naissance de l'enfant, auprès d'une sage-femme, lors des cours de préparation à l'accouchement, à la maternité ou auprès d'associations spécialisées. Dans notre société, on a perdu l'habitude d'être entourée de femmes qui allaitent et les mères se trouvent parfois perdues. Ensuite, lors des premiers instants avec votre bébé, prenez le temps de bien vous installer, faites-vous confiance et faites confiance à votre bébé.»

Quelles sont les difficultés que peuvent rencontrer les femmes qui allaitent ?

«On entend souvent que certaines femmes n'ont pas assez de lait. C'est faux ! Plus un bébé tête, plus sa mère produit du lait. Il peut arriver que les femmes qui allaitent aient des crevasses. Cela est dû à une mauvaise position du bébé lorsqu'il tète. S'il est bien placé et tête efficacement tout ira bien ! Les premières semaines sont souvent une phase d'adaptation pour la mère et son bébé.»

Peut-on poursuivre l'allaitement à la reprise du travail ?

«Il y a plusieurs possibilités. Si vous choisissez de poursuivre un allaitement exclusif, vous avez le droit à une heure par jour et pouvez tirer votre lait au travail. Vous pouvez également opter pour un allaitement mixte (biberons pendant la journée et allaitement le reste du temps) ou un sevrage complet. Dans tous les cas, si vous souhaitez donner le biberon à votre enfant, il vaut mieux s'y prendre un peu à l'avance avant la reprise du travail pour que chacun puisse s'y habituer.»

Quelle alimentation pour la mère qui allaite ?

«Il n'y a pas d'interdictions particulières, sauf l'alcool ! Si vous constatez cependant que votre bébé réagit mal lorsque vous mangez certains aliments, soyez vigilants. Quant au thé et au café, il suffit d'en boire avec modération.»

Quel est le rôle du père dans l'allaitement ?

«Il doit accompagner sa compagne dans ce choix. Il peut participer en allant chercher le bébé qui réclame à manger, en le câlinant après son repas. Une mère qui allaite ne prend pas la place du père, il peut s'occuper de l'enfant de beaucoup de manières : change, bain, promenade, jeux, etc.»

Et si l'on préfère donner le biberon ?

«Mieux vaut une femme épanouie qui donne un biberon à son bébé qu'une mère qui se force à allaiter. La meilleure alimentation est celle que l'on choisit et que l'on a plaisir à donner à son enfant : qu'il s'agisse du sein ou du biberon.»

Propos recueillis par Agnès Raynal

À VALENTON, LA PMI VOUS CONSEILLE

Une question sur l'allaitement ? Vous allaitez et vous avez besoin d'aide ? À Valenton, la PMI a mis en place un accueil destiné aux femmes enceintes, aux mères qui allaitent et aux pères et futurs pères. Cet accueil est animé par la consultante en lactation (professionnelle spécialiste de l'allaitement) de la Ville et d'autres professionnelles de la PMI (sage-femme, puéricultrice, infirmière, auxiliaire de puériculture). Vous pourrez vous renseigner sur l'allaitement, échanger avec les professionnels et obtenir de l'aide si besoin. Ces accueils auront lieu une fois par mois sauf pendant les vacances scolaires.

Les prochains rendez-vous sont prévus : les mercredis 15 avril et 20 mai, de 9h30 à 11h30, à la PMI (4, allée Fernande-Flagon, tél. 01 43 89 27 89).

Pour en savoir plus

Après l'accouchement, les femmes peuvent bénéficier d'un accompagnement à domicile en recevant la visite d'une sage-femme libérale, plusieurs fois, jusqu'au 12e jour après la naissance. Ce dispositif est pris en charge à 100% par la Sécurité sociale.

Par ailleurs, il existe plusieurs associations dont les conseillères répondent bénévolement aux questions des femmes qui allaitent :

- La Leche league : http://www.lllfrance.org/, tél. 01 39 58 45 84.
- Coordination française pour l'allaitement maternel : http://www.coordination-allaitement.org/, tél. 09 53 71 98 00.
- Solidarilait : http://www.solidarilait.org/, tél. 01 40 44 70 70.

Sami

Il est 22h et votre enfant est malade ? Plutôt que d'attendre des heures dans la salle d'attente des urgences de l'hôpital, vous pouvez vous rendre au Service d'accueil médical initial (Sami) de Limeil-Brévannes. Il s'agit d'un service de consultation où des médecins de garde traitent des urgences «non vitales» les soirs, les week-ends et les jours fériés. La Ville de Valenton a signé en janvier une convention d'adhésion au Sami de Limeil-Brévannes. Pour joindre ce service, composez le 15. Un médecin évaluera votre situation et vous orientera vers le Sami ou enverra le Samu à votre domicile.

Sami : 3, rue Claude-Bernard, pavillon du Docteur Berjal à Limeil-Brévannes.

ATTENTION AU SUCRE !

Le diabète, le cancer, les maladies cardiaques peuvent être provoquées par une mauvaise hygiène de vie et notamment par une consommation trop importante de sucre. C'est pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) tire à nouveau la sonnette d'alarme et recommande de limiter la consommation de sucre à 10 % de la ration énergétique journalière. *«Si l'on prend un bol de céréales le matin, une cannette de boisson sucrée et un yaourt sucré, on a déjà dépassé cette limite»*, indiquent les chercheurs de l'OMS. Soyez vigilants car il existe des sucres «cachés» dans certains produits. C'est le cas des soupes industrielles, des plats préparés, de la nourriture de fast-food ou encore des sauces en boîte. L'OMS recommande donc d'avoir une alimentation saine et équilibrée, mais aussi de bien vérifier les étiquettes des produits que vous achetez.

L'école maternelle à petits pas

Dans les écoles maternelles Jean-Lurçat et Henri-Wallon, les enfants de moins de 3 ans sont scolarisés au sein des « Pôles d'accueil des tout-petits ». Leur particularité ? Une classe dédiée, des locaux adaptés et une pédagogie spécifique.

Les tout-petits apprennent à bouger leur corps en musique. Ici avec leur enseignante Lucie Hubault à l'école maternelle Jean-Lurçat.

Les mains sur les hanches, les enfants se balancent, de gauche à droite, et de droite à gauche… en rythme avec la mélodie. Tout doucement, Lucie Hubault, leur professeur des écoles, AR-TI-CU-LE les paroles et mime les gestes d'une comptine. Avec son aide, les petits, encore mal assurés, apprennent à se mouvoir en musique.

Depuis la rentrée de septembre, l'école maternelle Jean-Lurçat accueille une classe entière dédiée aux enfants de moins de 3 ans. *«Cela correspondait à une demande de notre part»*, exprime Annie Pocard, la directrice. *«L'an dernier, nous n'avions pu scolariser que huit enfants de moins de 3 ans alors que davantage de familles souhaitaient inscrire leur enfant.»*

Grâce à une demande conjointe de la Ville et de l'école Jean-Lurçat, cette classe spécifique d'une vingtaine de tout-petits a pu ouvrir à la rentrée de septembre avec un enseignant spécialement formé. *«La particularité de cette classe, c'est que l'on s'adapte aux enfants, on ne les oblige pas à participer à une activité s'ils n'en ont pas envie»,* explique Lucie Hubault.

Une activité ludique en famille

Des ateliers d'éveil

Ainsi, la journée des moins de 3 ans démarre en douceur. Après l'accueil du matin, de 8h35 à 8h50, puis la collation, l'enseignante leur propose des ateliers d'éveil. *«Nous travaillons le langage, pour les aider à s'exprimer et à enrichir leur vocabulaire. Certains parents ne parlent pas le français à la maison. L'enfant se familiarise ainsi dès 2 ans à la langue, ce qui peut permettre de réduire par la suite les écarts d'apprentissage.»*

L'enseignante va aussi développer leur éveil sensoriel. *« En arts visuels, les petits testent les différents types de matière : peinture, colle, encre, feutre, crayon, craie… En musique, je leur montre en ce moment différents instruments et leurs sonorités…»*

Sans oublier l'atelier «découverte du monde». L'institutrice dévoile fièrement les bacs sensoriels cachés sous les pupitres. Ce sont en quelque sorte des bacs de «jardinage» qui permettent aux petits de toucher la terre, et de transvaser la matière…

La classe, elle aussi, est modulable pour s'adapter au développement des petits. *«En début d'année, l'espace vide était plus important dans la salle pour qu'ils*

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, vous devez vous présenter à la Direction de l'action éducative en fournissant les documents suivants :

- pièces d'identité des parents, livret de famille de l'enfant à inscrire, justificatif de domicile, coordonnées complètes de vos employeurs, carnet de santé de l'enfant, certificat de radiation en cas de changement d'école ou de ville.

Concernant les enfants de 2 ans, ils doivent avoir 2 ans révolus (au plus tard le 31 août qui précède la rentrée de septembre) et sont accueillis dans la mesure des places disponibles.

Direction de l'action éducative, 1, allée Fernande-Flagon au centre social Ambroise-Croizat. Ouvert lundi de 13h30 à 17h, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. : 01 43 86 37 19.

puissent se déplacer, transporter, ramper, rouler… C'est comme cela qu'ils expérimentent les possibilités de leur corps.» D'ailleurs, les activités physiques font partie de leur programme quotidien. Le dortoir, quand ce n'est pas l'heure de la sieste, fait également office de salle de gym avec un parcours de motricité, des objets en mousse, et une piscine à balles.

Un suivi adapté

Dans cette classe de toute petite section, les possibilités sont grandes pour chaque enfant qui est libre d'évoluer à son rythme. *«La particularité des moins de 3 ans, c'est qu'ils ont besoin d'être encore plus sécurisés et rassurés»*, constate Lucie Hubault. C'est là que le rôle d'Helena Fidalgo, l'atsem (agent spécialisé des écoles maternelles) prend tout son sens. *«J'assiste l'enseignante lors des activités, je suis présente au moment du repas, je les accompagne pour la sieste, et jusqu'au moment où les parents viennent les chercher»*, décrit Helena. *«Finalement, je leur sers de repère tout au long de la journée et cela est très important pour eux. Je les observe beaucoup, ce qui permet de mieux les aider à grandir.»*

Pour l'équipe enseignante, *«cette toute petite section est un moyen d'aider l'enfant à se sentir dans son élément à l'école.» «S'il se sent bien c'est que nous avons réussi !»*, confirme Annie Pocard, la directrice. ■

Caroline Brandt

3 questions à... Laurent Périchon,

premier adjoint au maire chargé de l'Enseignement

«Favoriser la réussite scolaire »

En quoi la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est-elle importante ?

«Depuis de nombreuses années, l'accueil des moins de 3 ans est une priorité pour la Ville. L'école est le lieu d'acquisition des savoir-faire, du "savoir être" et de la vie en collectivité indispensables à l'émancipation et à la formation du citoyen. Si les enfants ont les mêmes capacités au départ, tous ne débutent pas leur scolarité avec les mêmes chances, selon leur situation familiale. Une entrée précoce à l'école, avec quatre ans de maternelle au lieu de trois, peut permettre de gommer certaines inégalités et donner à tous les élèves des possibilités identiques de réussite scolaire. »

À Valenton, il existe deux « Pôles d'accueil des tout-petits », l'un à l'école Jean-Lurçat, l'autre à l'école Henri-Wallon…

«Ces "pôles d'accueil des tout-petits" ont pu voir le jour à Valenton grâce à l'implication de la Ville qui s'est engagée à donner les moyens nécessaires aux écoles en recrutant une atsem à temps plein pour chaque classe de tout-petits et en respectant un certain nombre de dispositions techniques imposées par l'Éducation nationale. Ce qui est positif, c'est qu'avec ces «pôles d'accueil des tout-petits», l'Éducation nationale institue enfin une prise en charge spécifique des enfants de moins de 3 ans.»

Malgré cette avancée, le nombre de moins de 3 ans accueillis ne cesse de diminuer…

« En près de quinze ans, le nombre d'enfants de 2 ans accueillis dans les écoles valentonnaises a considérablement chuté. Et la création de ces "Pôles d'accueil des tout-petits" n'a pas permis d'augmenter leur nombre. Au contraire, ces pôles risquent de limiter l'accueil des tout-petits avec un seuil de 24 élèves maximum par pôle et le fait que toutes les écoles n'en bénéficient pas.

Le bilan aujourd'hui c'est qu'en 2001, les écoles valentonnaises accueillaient 40 % d'enfants de cette tranche d'âge contre environ 10 % actuellement ! Il est temps que le gouvernement inverse la tendance pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves.»

Des chantiers tous azimuts

Nouveaux logements, aménagement de voiries, piste cyclable... Flash Valenton fait le point sur les travaux en cours.

Rue des Écoles, les futurs habitants emménageront à partir de mai.

16 logements rue des Écoles

La construction de la résidence du «Clos des marronniers», située en centre-ville, touche à sa fin. Les futurs habitants de ces 16 logements en location-accession pourront emménager à partir du mois de mai.
Avant cette date, l'allée Marwan Barghouti qui dessert ces logements sera aménagée par la Ville avec la réalisation de la voirie, des trottoirs, la pose de l'éclairage public, et la création d'espaces verts.
Quant à la rue des Écoles, la deuxième phase d'aménagement (voirie uniquement), sur la section qui relie le chemin des Terres douces à la rue de Paris, débutera cet été pour une durée d'environ quatre mois.

130 logements rue du Colonel-Fabien

D'importants travaux sont en cours sur l'Îlot du Colombier à côté du parc Jacques-Duclos, rue du Colonel-Fabien. Il s'agit de la construction de 130 appartements dont 75 logements locatifs (18 réservés aux Valentonnais dans le cadre du contingent municipal) et 55 logements en accession sociale à la propriété qui permettront aux Valentonnais de devenir propriétaires dans des conditions facilitées. La première pierre de ce programme de construction sera posée fin avril. La fin des travaux est prévue pour 2016.

La construction de 130 appartements a débuté à côté du parc Jacques-Duclos.

La résidence étudiante ouvrira ses portes à la rentrée 2015.

39 logements rue Vincent-Bureau

La construction de 39 logements locatifs (T2, T3, T4 et T5) par Pierreval a débuté rue Vincent-Bureau. Huit logements pourront être réservés par la Ville au titre du contingent communal. Leur livraison est prévue en 2016.

De nouveaux logements au Val-Pompadour

Un programme de 40 logements en location-accession est en cours de construction rue Michelet. Il s'agit de la résidence « Cours Montespan » commercialisée par Expansiel (groupe Valophis)*. Les travaux s'achèveront cet été. Dans la même rue, une nouvelle opération comprenant 40 logements locatifs réalisée par IDF Habitat va bientôt débuter.

*Contact : Expansiel au 0 800 710 810. www.expansiel-promotion.fr

Une résidence étudiante

Une résidence étudiante de 231 appartements équipés et meublés située au 35, rue Michelet dans le quartier du Val-Pompadour ouvrira ses portes pour la prochaine rentrée scolaire.

Une piste cyclable

La construction d'une nouvelle piste cyclable à deux sens de circulation a débuté fin octobre avenue du Champ Saint-Julien (RD 102). La partie qui longe la zone d'activités des Roseaux est terminée. La 2e partie de la piste est en cours et devrait être achevée mi-mai. Le coût de cette opération, réalisée par le Conseil général, est de 700 000 euros. **www.cg94.fr** ■

Caroline Brandt

Découvrir la richesse de la culture turque

Savez-vous que l'on peut apprendre à jouer du saz à Valenton ? L'apprentissage de cet instrument traditionnel turc est proposé par l'association culturelle franco-turque du Val-de-Marne. Et ce n'est pas tout ! Cette association très active propose de nombreuses activités. Nous avons rencontré son président, Murat Cetinkaya.

Les cours de saz, instrument traditionnel turc, ont lieu le lundi dans les locaux de l'association.

Les activités

- Cours de turc (débutants) : mercredi de 18h30 à 20h et dimanche de 13h30 à 15h
- Cours de français (tous niveaux) : mercredi, jeudi, vendredi à 19h et dimanche à 15h
- Cours d'instrument (saz) : lundi à 18h et vendredi à 20h

Les cours sont gratuits pour les adhérents (cotisation 120 € par an).

Faire découvrir à tous la culture turque, c'est l'objectif de l'association culturelle franco-turque du Val-de-Marne, installée à Valenton depuis 13 ans. Cours de turc, de français, d'instrument traditionnel (lire par ailleurs), de folklore, l'association organise régulièrement des kermesses et participe au Carnavalenton. Vous avez d'ailleurs pu les admirer sur scène l'an dernier, et ils comptent bien être présents en juin prochain !

«Nous sommes bien une association culturelle et non religieuse», insiste Murat Cetinkaya, son président, *«nous sommes ouverts à tous et notre but est de provoquer des rencontres via nos différentes activités»*. Avec ses 300 adhérents venus de tout le Val-de-Marne et des départements limitrophes, l'association franco-turque est l'une des plus importantes du département.

«Ceux qui poussent la porte de notre association ne le regrettent pas !», assure Murat Cetinkaya. *«Nous pensons que chacun peut s'enrichir au contact des autres cultures, c'est pour cela qu'il est important de les faire connaître.»* Que ce soit au cours de saz, cet instrument traditionnel turc, de français ou de turc, des personnes de tous âges et de toutes origines se retrouvent autour d'un même apprentissage.

Le 9 mai, portes ouvertes et kermesse

Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre à la prochaine kermesse les 8, 9 et 10 mai dans les locaux de l'association (22, rue de la Sablonnière à Valenton). Vous y trouverez des jeux et activités pour les enfants, de la musique et vous aurez l'occasion de déguster l'une des délicieuses spécialités turques comme le « manti », les «kofte» ou les «borek».

«Lorsque j'ai découvert cette association il y a plus de 10 ans, j'ai été séduit par le sens de l'accueil de ses membres», se souvient Murat Cetinkaya. *«Aujourd'hui, c'est toujours l'accueil et la découverte des autres qui guident notre association. Nous avons tous des trésors à partager !»* ■

Agnès Raynal

POUR EN SAVOIR PLUS

Association culturelle franco-turque du 94 : 22, rue de la Sablonnière à Valenton.
Contact : Murat Cetinkaya, tél. 06 10 66 11 22 ; mail : acft94@gmail.com
Et pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur leur page facebook : Association culturelle franco-turque du 94.

De nouveaux plans de ville

Cinq panneaux d'informations avec des plans de la ville et des quartiers, entièrement repensés, ont été installés dans des mobiliers urbains spécialement conçus pour les accueillir, afin de faciliter l'orientation des passants.

OÙ LES TROUVER ?

- En centre-ville : sur le parking Pierre-Sémard et place Paul-Vaillant-Couturier (devant la bibliothèque) ;
- dans le quartier des Vignes, à l'angle des rues Vincent-Bureau et Raymond-Pierre ;
- dans le quartier de La Lutèce, rue Charles-Gounod (centre socioculturel) ;
- au Val-Pompadour, avenue Julien-Duranton à l'angle de la rue François-Raspail.

Ils indiquent notamment les pistes cyclables, les parkings, les moyens de transport et les arrêts de bus, les bornes à verre et à vêtements, et les projets d'aménagement (téléphérique Téléval, coulée verte Tégéval...).

Vous pouvez aussi les consulter en ligne sur www.valenton.fr

Un mois de mai bien rempli !

De nombreuses festivités seront au programme de votre mois de mai à Valenton. Petit aperçu de ce qui vous attend.

La Fête du jeu à La Lutèce

Le 27 mai

Le centre socioculturel invite tous les Valentonnais à participer à la Fête du jeu sur le thème de «la lumière». Vous pourrez vous divertir en famille grâce aux nombreux stands de jeux proposés par le centre socioculturel, la Ville, les associations… et assister à un spectacle de magie.

Mercredi 27 mai à 13h30 au parc départemental du Champ Saint-Julien.

La Fête des voisins

Le 29 mai

Prenez date ! Les voisins sont invités à se réunir vendredi 29 mai pour partager un moment de convivialité autour d'un apéritif ou d'un buffet…

Si vous souhaitez organiser la Fête des voisins dans votre immeuble ou votre quartier n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au **01 43 86 37 37**. La Ville pourra vous fournir tee-shirts, affiches, gobelets, nappes… et autres accessoires pour améliorer votre fête.

Un dimanche en poésie

Le 31 mai

Amis poètes, le service municipal de la Culture vous donne rendez-vous pour la 7e édition d'*Un dimanche en poésie*, le 31 mai. Ce rendez-vous, organisé en partenariat avec la Biennale de la poésie, aura pour thème «Le lointain très proche…».

Le poète Michel Thion vous fera découvrir son dernier livre de poésie «L'Enneigement».

Les Valentonnais qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà confier leurs textes au service de la Culture qui les compilera dans un petit recueil disponible à la bibliothèque.

Par ailleurs, Michel Thion tiendra des ateliers d'écriture dans les écoles élémentaires **les 11, 12, 28 et 29 mai** ainsi que des ateliers ouverts à tous, **les 12 et 29 mai.**

Dimanche 31 mai à 16h à l'espace Roland-Roche (rue Gaston-Monmousseau).

Renseignements auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, tél. : 01 43 86 37 58.

Le Carnavalenton se prépare…

À partir du 25 avril

Le prochain Carnavalenton aura lieu **dimanche 28 juin** dans le parc de la Libération.

Pour préparer la grande fête de la ville, la Bandacarnavalenton, qui réunit les associations et toutes les personnes désireuses de participer à son organisation, se retrouvera chaque samedi à partir du 25 avril à l'espace Camille-Claudel (rue Georges-Bizet à La Lutèce). Rejoignez-les et faites part de vos idées !

Renseignements auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, tél. : 01 43 86 37 58. ■

Dossier

Emploi, environnement, transport : votre ville avance

Économie, transports, environnement : Valenton est une ville dynamique, en constante évolution dans chacun de ces domaines. C'est ce qu'il ressort d'une étude menée sur douze communes, dont Valenton. En matière de création d'emplois, notre ville tire son épingle du jeu, malgré la crise économique.
Grâce à la politique de développement des zones d'activités portée par la commune, de nombreuses entreprises s'installent au sein de la commune, notamment au Val-Pompadour. Un dynamisme économique qui s'explique notamment par la forte amélioration ces dernières années du réseau de transports en commun. Dans le même temps, la Ville s'appuie sur une récente enquête commerciale menée auprès des Valentonnais pour agir et renforcer le commerce local. Des questions qui sont au cœur de la révision du Plan local d'urbanisme en cours, tout comme la préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants.

Dynamisme économique : Valenton en bonne place

Malgré la crise, la commune tire son épingle du jeu. Le nombre d'emplois créés sur son territoire a bondi ces dernières années et la tendance devrait se poursuivre avec le développement des zones d'activités. Explications de Martine Albert, adjointe au maire chargée du Développement économique.

Le parc d'activités du Val-Pompadour poursuit son développement avec, à terme, plus de 900 emplois. Ici, le siège de l'entreprise Transgourmet.

Une enquête sur l'évolution du territoire Orsa* dont fait partie Valenton, souligne une hausse du nombre d'emplois créés dans la commune, de l'ordre de plus de 2 % par an, entre 2006 et 2011. Est-ce que cette tendance se poursuit ?

«Nous sommes effectivement en tête des communes créatrices d'emploi ces dernières années dans le territoire Orsa et en petite couronne, ce qui démontre notre grande capacité de résistance face à la crise économique.

Cette tendance se poursuit avec la création et le développement des zones d'activités dans la commune. Celle du Val-Pompadour qui est en plein développement devrait représenter à terme environ 900 emplois et celle du lotissement Gabriel-Péri environ 150. Sans compter le secteur Joliot-Curie qui fait l'objet d'une réflexion afin d'y implanter de nouvelles entreprises.»

Cette étude fait état d'une présence plus marquée à Valenton des fonctions productives que sur le reste du territoire ? Pourquoi ?

«Les fonctions productives sont les métiers liés aux secteurs de la production tels que l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics… À Valenton, celles-ci représentent 20 % des emplois en 2011, un taux plus élevé que dans les autres communes du territoire Orsa. Nous avons fait le choix de développer ces activités car les différentes études que nous avons menées ont montré que les entreprises de ces secteurs rencontraient de véritables difficultés pour trouver des locaux adaptés ou poursuivre leur développement. Nous avons donc pris soin de prévoir des opérations en immobilier d'entreprise qui permettent de satisfaire cette demande, et de développer un tissu de PME-PMI dynamique.»

En quoi est-ce un atout pour la ville ?

«C'est un atout car beaucoup d'entreprises du Val-de-Marne sont contraintes de déménager du fait des grands travaux d'aménagement qui se produisent dans le département. En leur créant des possibilités d'implantation à Valenton, nous leur offrons la possibilité de rester dans le département, donc proche de leur marché. Comme ces entreprises ont un ancrage territorial fort, c'est aussi un véritable atout pour l'emploi local : ces entreprises offrent des emplois qui sont davantage en adéquation avec les profils et les qualifications des Valentonnais.»

*Qu'est-ce que le territoire Orsa ?

Le territoire Orsa, pour Orly - Rungis - Seine-Amont, regroupe douze communes : Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi, Thiais, Rungis, Orly, Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Chevilly-la-Rue, Alfortville, et Ablon-sur-Seine. Ces villes travaillent en partenariat sur des projets communs au sein de l'établissement public d'aménagement (Epa) Orly - Rungis - Seine-Amont créé en 2007, dans le cadre d'une «opération d'intérêt national».
www.epa-orsa.fr/

VAL-POMPADOUR : LA ZONE D'ACTIVITÉS S'ÉTOFFE

Après Transgourmet, c'est la société Chausson Matériaux qui a mis en service ses locaux, avenue de la Ferme-de-la-Tour. Dans cette même rue, les travaux d'installation de Rexel, une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels électriques pour les professionnels, ont commencé. Les locaux devraient être livrés cet été.
Deux nouvelles entreprises, l'une spécialisée dans la distribution alimentaire avec 120 emplois et l'autre dans le secteur l'automobile avec 180 emplois sont sur le point de concrétiser leur engagement pour s'installer dans la zone d'activités.

Agir pour maintenir et d

Une analyse du tissu artisanal et commercial de Valenton a été menée par la Ville en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne. Cette étude permettra de proposer un plan d'action en concertation avec les commerçants valentonnais afin de renforcer et dynamiser le commerce local.

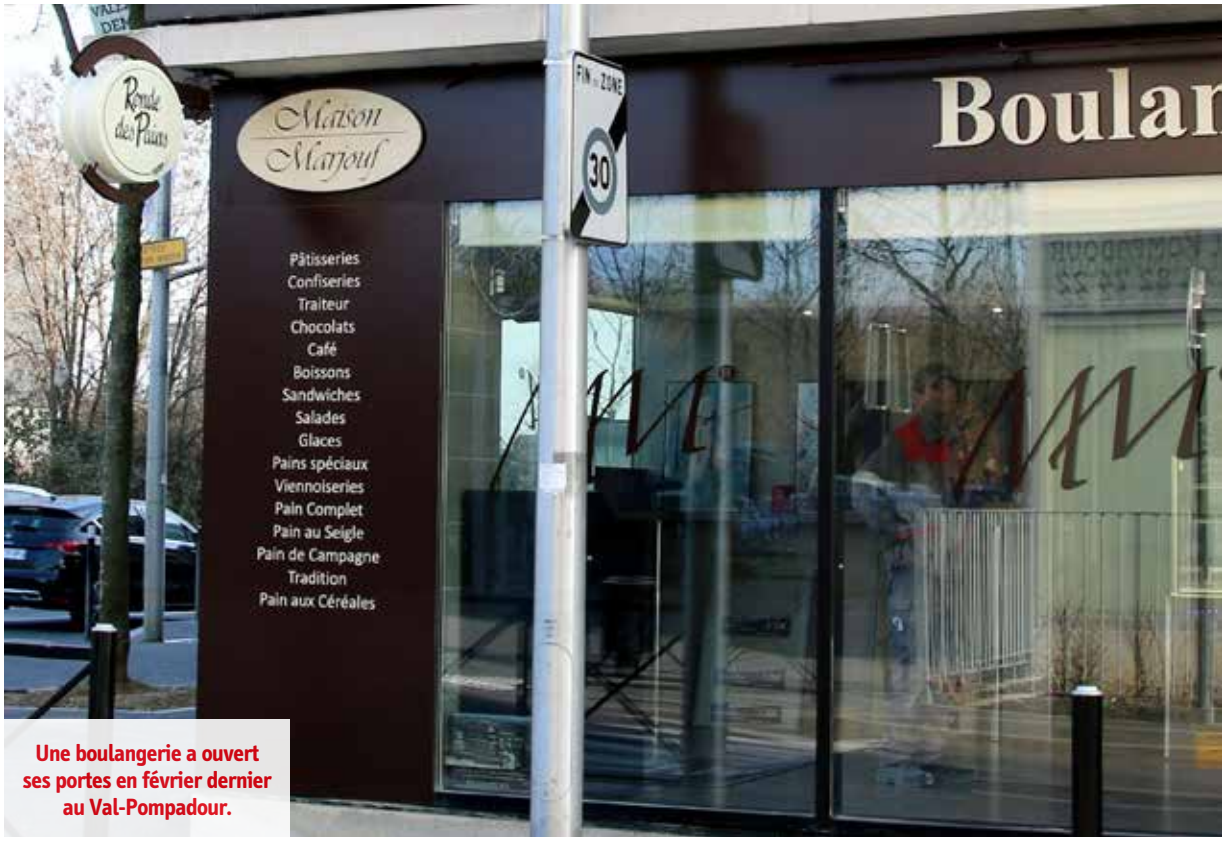

Une boulangerie a ouvert ses portes en février dernier au Val-Pompadour.

Vous avez été nombreux à remplir le questionnaire sur les commerces qui vous a été distribué en septembre dernier. Le service Économique de la Ville a enregistré plus de 250 réponses qui ont permis d'en savoir plus sur les pratiques et les attentes des consommateurs. *«Il ressort de cette étude qu'ils ont de fortes attentes concernant l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre commerciale»*, résume Ali Laouari, responsable du service Économique. *«Qualitative parce que, selon les consommateurs valentonnais, certaines vitrines ne seraient pas engageantes, et quantitative parce qu'ils trouvent que certains types de produits et services sont absents de la ville.»*

L'intérêt de cette étude était aussi de cerner les points forts et les faiblesses des six zones commerciales de Valenton : le centre-ville, le centre commercial Gabriel-Péri, l'avenue de la Division-du-Général-Leclerc, le centre commercial du Champ-Saint-Julien, les commerces de la RN6 et le nouveau quartier du Val-Pompadour.

«À partir des éléments du diagnostic, la Chambre de métiers va faire des propositions pour conforter l'attractivité de chaque polarité commerciale : aménagement, signalétique, éclairage, circulation…», annonce Ali Laouari. *«Ces propositions seront discutées avec les commerçants pour déterminer celles qui seront prioritaires. Les propositions retenues pourront être intégrées dans une réflexion plus globale menée à l'échelle de la ville dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme ou de la mise en place d'une signalétique spécifique pour indiquer les zones commerciales par exemple.»* ■

VAL-POMPADOUR : BIENTÔT UNE SUPÉRETTE

Une supérette Leader Price Express devrait ouvrir ses portes en avril-mai sur le parvis des Droits de l'Enfant à côté du groupe scolaire Jean-Jaurès. Cette supérette, d'une surface de vente de 265 m², proposera produits d'épicerie, rayon frais et fruits et légumes.

Une laverie automatique devrait ouvrir en septembre, avenue Julien-Duranton à côté de l'auto-école. La Ville a également engagé des démarches afin d'obtenir l'installation d'un distributeur automatique de billets voire d'une agence bancaire.

Abdelmajid

« Au Val-Pompadour, je trouve qu'il manque encore certains services comme un laboratoire d'analyses, une pharmacie, un bureau de Poste… Mais dans l'ensemble, je suis satisfait car l'école est très bien et c'est un quartier calme. »

ynamiser nos commerces

Mehdi

« Je trouve le quartier agréable. Question ambiance, ça commence à s'animer. Il faudrait développer les commerces : on a déjà une boulangerie mais ce qui manque avant tout c'est une pharmacie. Il faudrait aussi des jeux pour les enfants et que la police vienne réguler la circulation devant l'école après la classe. »

Stéphanie

« Avant, j'étais dans le centre-ville mais je préfère habiter ici. C'est un quartier un peu à part et c'est ce qui me plaît. Il manque encore certains services mais on savait bien en arrivant que c'était un nouveau quartier. Tout ne peut pas se faire du jour au lendemain. »

Navanny

« J'habite au Val-Pompadour depuis trois ans et j'apprécie ce quartier avec la proximité de la Plage Bleue et la coulée verte qui va embellir la ville. J'ai juste une proposition à formuler : ce serait bien qu'il y ait des jeux pour enfants sur la belle place devant l'école. »

Mobilisation pour l'ouverture d'une pharmacie

Dès la conception de ce nouveau quartier, la Ville s'est mobilisée pour qu'une pharmacie puisse s'y installer. Une implantation difficile à obtenir puisque celle-ci est réglementée et dépend du nombre d'habitants de la commune. Or, avec déjà quatre pharmacies et compte tenu de sa population actuelle, Valenton a atteint son quota d'officines.

Des démarches ont donc été effectuées par la Ville auprès des pharmaciens du centre-ville afin de leur proposer un transfert de leur activité dans le nouveau quartier. La municipalité a également demandé une dérogation pour obtenir une pharmacie supplémentaire auprès de la préfecture du Val-de-Marne. Cette démarche vient d'être renouvelée par le maire.

De leur côté, les habitants se mobilisent. Une pétition à l'initiative du parti communiste a déjà été signée par près de 400 Valentonnais pour obtenir une dérogation préfectorale. *«C'est très important d'avoir une pharmacie à côté de chez soi»*, défend Michèle Doré, habitante du Val-Pompadour, signataire de la pétition. *«Le quartier compte de nombreuses personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des familles avec de jeunes enfants qui n'ont pas forcément un véhicule et pour qui il n'est pas facile de se déplacer en centre-ville.»*

C'est d'ailleurs le cas de Mireille qui a signé la pétition : *«Je ne suis pas véhiculée et en cas d'urgence, le centre-ville est trop loin et difficilement accessible en bus. Je suis obligée d'aller à Créteil et je trouve cela dommage. Pour moi, une pharmacie c'est le service le plus important dans un quartier. On espère vraiment que la pétition va faire bouger les choses !»*

Transports : un réseau qui se développe

La Ville se démarque du territoire Orsa par le développement de ses transports en commun. Une nouvelle gare de RER, des bus plus nombreux et plus neufs et bientôt... un téléphérique ! État des lieux des moyens de locomotion (bientôt) à votre disposition.

En 2013, une nouvelle gare du RER D entrait en service.

Gare Pompadour

Fin 2013, une nouvelle gare du RER D était mise en service à Valenton. Il s'agit du Pôle multimodal « Créteil Pompadour ». Cette gare est un pôle de correspondance entre le RER D, le TVM, les lignes de bus O1 et O2 et le bus 393. Plus d'un an après son ouverture, la nouvelle gare accueille en moyenne 16 000 passagers par jour et place les Valentonnais (en particulier ceux du Val-Pompadour) à 15mn en transports de Paris.

Tégéval

La coulée verte «La Tégéval» est une promenade paysagère qui reliera à terme Créteil à Santeny sur 20 km, en passant par Valenton. La coulée verte traverse actuellement Valenton du parc de la Plage Bleue au rond-point des Roseaux et sera prolongée le long de l'avenue Julien-Duranton. Une première phase de travaux a été entamée fin 2014 avec la préparation de l'arrivée de la passerelle qui reliera Créteil au quartier du Val-Pompadour. Une deuxième phase devrait commencer au mois de mai, avec des travaux de terrassement au sud de la ligne à grande vitesse. **Plus d'informations sur : www.lategeval.fr**

Téléval

Un mode de transport respectueux de l'environnement : c'est le projet de téléphérique urbain qui reliera Valenton, Limeil-Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges et Créteil. Quatre stations (Créteil-Pointe du Lac, les Temps durables, Emile Combes, le Bois Matar) sont prévues ainsi qu'une station optionnelle « Emile-Zola » située à Limeil-Brévannes. Le projet a été approuvé par le syndicat des transports d'Ile-de-France et prévoit une mise en service à l'horizon 2018. Il sera alors possible d'aller de Villeneuve-Saint-Georges à Créteil en 15 mn. **Plus d'information sur www.cg94.fr**

Grand Paris Express

Les travaux de construction de la ligne 15 sud, qui reliera Pont de Sèvres à Noisy Champs, débuteront à la fin de l'année 2015. Champigny-sur-Marne est l'une des premières villes à engager les travaux préparatoires à partir d'avril avec deux gares : Champigny Centre et Bry – Villiers – Champigny. En 2020, cette ligne desservira 16 stations dont 10 en Val-de-Marne. **Plus d'informations sur : http://www.societedugrandparis.fr/** ■

3 questions à... Romain de Montbel, directeur général de la Strav

«La ligne O, notre priorité»

Comment a évolué la fréquentation des bus à Valenton ?
«Les quatre lignes de bus qui circulent à Valenton sont en progression constante. En 2014, La fréquentation de la ligne B a augmenté de 3%, celle des lignes J de 7%, la ligne K de 10% et la ligne O de 87 % ! Cette augmentation importante s'explique par la création en 2013 d'une 2e ligne : O2 qui dessert la nouvelle gare Créteil-Pompadour.»

Comment expliquez-vous ces chiffres ?
«Valenton fait partie d'un secteur en pleine expansion. Depuis plusieurs années, les bus font le plein. Cet afflux de voyageur s'explique notamment par le développement du quartier du Val-Pompadour avec ses nouvelles constructions. À terme, la ligne O sera certainement aussi importante que la ligne K en termes de fréquentation et de desserte.»

Quels sont les projets de la Strav pour la desserte de la commune ?
«Chaque année, nous faisons le choix de concentrer notre investissement sur l'une des 4 lignes valentonnaises (B, J, K ou O). En 2015, la ligne O est notre priorité car elle capte beaucoup de nouveaux voyageurs issus du quartier de la Ferme de l'Hôpital et du Val-Pompadour.
En 2015, nous prévoyons également de mettre de nouveaux bus «hybrides» en circulation. Ces bus fonctionneront en partie à l'énergie électrique ce qui permettra de réduire la consommation de gasoil. Par ailleurs, sur les lignes J, l'ensemble des bus en circulation seront des «articulés», c'est-à-dire des bus doubles, permettant de transporter plus de voyageurs.»

La protection de l'environnement au premier plan

C'est une priorité de la municipalité depuis de nombreuses années : à Valenton le cadre de vie et la préservation de la nature sont au cœur des projets, qu'il s'agisse de transports, de travaux et d'aménagement. Dotée de nombreux espaces verts, la commune se caractérise également par une richesse écologique qu'elle entend préserver. Explications avec Mélanie Guilleux, responsable environnement de la Ville.

«*Un jardin, un pied d'arbre ou une plate-bande peuvent être source de richesse écologique. On peut y retrouver des conditions favorables à l'installation d'une espèce d'insecte par exemple*», avance Mélanie Guilleux, responsable du service Environnement. Et à Valenton, les espaces naturels ne manquent pas, qu'il s'agisse des parcs mais aussi des espaces verts, jardins, plantes présentes sur le territoire de la ville.

Par rapport aux onze autres communes de l'Epa-Orsa (Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont), notre commune possède une partie importante d'espaces naturels jugés «qualitatifs à très qualitatifs» (1). Une proportion supérieure à la moyenne des autres communes de ce territoire.

«*Parmi ces espaces jugés qualitatifs à très qualitatifs, on peut citer le Bois Cerdon, la roselière du parc de la Plage Bleue, le site du Siaap (2) ou encore le parc Jacques-Duclos*», explique Mélanie Guilleux. «*Nous mettons tout en œuvre pour conserver cette richesse environnementale !*»

Concrètement, ces espaces naturels de qualité permettent à différentes espèces animales ou végétales de se développer. En 2013, un diagnostic écologique avait ainsi permis de recenser les espèces présentes dans notre ville : mantes religieuses, grillons, faucons, hérissons pour les animaux, mais aussi des orchidées sauvages pour les végétaux.

«*La municipalité a toujours eu à cœur de préserver un cadre de vie agréable pour les Valentonnais*», ajoute Mélanie Guilleux. La révision du Plan local d'urbanisme prendra en compte cette priorité. Comment cela se traduira-il ? «*En protégeant au maximum les espaces verts, en choisissant de ne pas bétonner à tout prix, et lorsque l'on construit, en favorisant les matériaux naturels, ainsi que des objectifs de bâtiments basse consommation*», explique la responsable Environnement.

Le projet de coulée verte Tégéval mené par la Région et le Département est également un bon exemple. «*La coulée verte représente un nouveau moyen de circulation associé à des espaces verts supplémentaires*», conclut Mélanie Guilleux. Du côté des services municipaux, on travaille à la réalisation d'un nouvel inventaire de la biodiversité, «*afin d'étudier l'évolution de nos espaces naturels et de continuer à les protéger*». ■

(1) Selon une étude de 2015 menée par l'établissement public d'aménagement Orsa

(2) Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

Dossier réalisé par Caroline Brandt et Agnès Raynal

© OGE V Vignon

PLAN LOCAL D'URBANISME : PRENEZ DATE

Valenton entend bien poursuivre son développement avec la révision de son Plan local d'urbanisme. La seconde phase de concertation de la population sera lancée au mois d'avril. Où, comment et pour qui construire des logements, implanter de nouvelles zones d'activités, réaliser des équipements publics, améliorer les dessertes, préserver le cadre de vie, promouvoir le «vivre ensemble» ? Vous avez des idées, un avis sur ces questions : alors venez nombreux aux ateliers organisés ce mois-ci :

Mardi 7 avril, à 18h30, espace Roland-Roche, sur le thème de l'environnement, des modes de déplacement et du «vivre ensemble».

Mardi 14 avril, à 18h30, espace Roland-Roche, sur le thème de l'activité économique, du commerce et de l'habitat.

8h30 balade au marché
16h15 café gourmand chez moi
20h partie de cartes entre amis
ça donne envie d'en profiter.

Voyager, partager, sortir, apprendre.... Les seniors d'aujourd'hui ont envie de mordre la vie à pleines dents. Pour cette raison, les résidences COGEDIM Club® proposent des logements de standing qui permettent de conserver un lien social fort dans un cadre qui associe la tranquillité, le dynamisme de la ville, et des services en plus qui simplifient le quotidien.

Retrouvez COGEDIM Club® au

Salon des seniors
9 10 11 12 AVRIL 2015

Paris Porte de Versailles
Hall 2.2 - Stand E34

VILLEJUIF (94)

Le Jardin d'Aragon, est à un **emplacement idéal**, 116 rue Jean Jaurès à Villejuif, à 5 mn à pied du métro et **à proximité des commerces,** des restaurants, **des services et des équipements publics**. Cette résidence propose des **appartements fonctionnels, lumineux** et ouverts pour la plupart sur un parc arboré.

Crédits photos : Bruno Ruffini - Photos non contractuelles.

Au cœur de la ville, au cœur de la vie

Pour favoriser une vie sociale active et ainsi éviter l'isolement, les résidences COGEDIM Club® ont la particularité d'être toutes implantées en cœur de ville. Transports, commerces et services publics sont donc accessibles à pied. Cette situation géographique permet également de recevoir facilement des visiteurs, qui peuvent, s'ils le souhaitent, séjourner dans un appartement d'hôte.

Une vraie résidence, et des services en plus

Chez COGEDIM Club®, on se sent tout de suite bien entouré. Une équipe présente 7j/7 contrôle l'accès, dirige les visiteurs, réceptionne le courrier, transmet les messages et peut organiser des réservations ou un dépôt pressing, comme un véritable service de conciergerie hôtelière. Au-delà, de nombreux services à la carte sont proposés, pour entretenir son appartement (ménage, bricolage), se détendre (salon, bibliothèque, restaurant), et rester actif (ateliers forme, bien-être...).

5 AVANTAGES COGEDIM Club®

- **Une athmosphère confortable et chaleureuse**
- **Une ambiance gaie et conviviale pour faire de nouvelles rencontres**
- **Une large gamme de services**
- **Des appartements de standing**
- **Le privilège de vivre en centre-ville**

Un budget maîtrisé pour bien d'autres plaisirs

Ce nouveau concept d'habitat est moins coûteux qu'une solution de maintien à domicile. Les résidences COGEDIM Club®, au prix du marché, intègrent en effet des avantages substantiels : télé assistance, abonnement téléphonie fixe* et internet, équipements de sécurité adaptés. Pour les prestations à la carte, chacun est libre de consommer ce qu'il veut, selon son budget et ses besoins.

* depuis un poste fixe vers la métropole

Résidences COGEDIM club®

Renseignements 01 56 26 28 72

cogedimclub.com
contact@cogedim-club.com

magazine municipal d'informations de valenton • 248

Où vont les femmes ?

Cette année, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville s'est intéressée aux itinéraires des femmes à Valenton. Un parcours « yarn bombing » a été réalisé en tricot par le service des Retraités et huit portraits de femmes ont été dévoilés le 8 mars sur la façade de la bibliothèque. Retour en images.

Dimanche 8 mars, huit portraits de femmes réalisés par le photographe Guy Vivien ont été inaugurés par Françoise Baud, maire de Valenton, sur la façade de la bibliothèque municipale.

Les activités proposées par la Ville ou encore les rythmes scolaires... Ce sont quelques-uns des sujets abordés lors des petits-déjeuners où les parents ont pu échanger avec les élus valentonnais. Ici dans les écoles maternelles Jean-Jaurès, Henri-Wallon, Jean-Lurçat et Paul-Langevin.

Que de couleurs en ville ! Les adhérentes du Service municipal des retraités ont tricoté des mètres et des mètres de tissus qui habillent arbres et mobiliers urbains.

Théâtr'ados

Vous avez entre 12 et 17 ans et l'envie de vous essayer au théâtre ? Ça tombe bien, pendant les vacances de printemps, le service Culturel vous propose une initiation dirigée par Olivia Sabran, comédienne de théâtre. Une semaine intensive, ouverte à tous, débutant ou pas, pour s'essayer au jeu de l'acteur, dans une ambiance ludique et chaleureuse.
Du 20 au 24 avril, de 14h à 17h, à l'espace Nelson-Mandela (13, rue des Écoles). Gratuit. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, tél. 01 43 86 37 58. ■

DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DU VAL-DE-MARNE

Les éditions de l'Atelier publient un livre intitulé «Val-de-Marne, une anthologie : 1964-2014». Cet ouvrage retrace l'histoire politique, sociale, culturelle, économique et urbaine du Val-de-Marne. Il révèle les cinquante ans d'histoire d'un territoire contrasté qui s'est profondément renouvelé.

Elaboré à partir d'archives de fonds méconnus, ce livre réunit des notices thématiques, des documents historiques et des iconographies d'époque, contextualisés et analysés par vingt-sept auteurs (historiens, sociologues, ethnologues, politistes, conservateurs et archivistes). Ensemble, ils font découvrir une histoire vivante, politique, économique, sociale et culturelle du département.

Pour tout renseignement ou pour commander le livre, contactez Cyril Picard-Levrard@editionsatelier.com ; tél. 01 45 15 20 29.

VTMTP

VIABILITE TERRASSEMENT MATERIAUX TRAVAUX PUBLICS

VOIRIE

TERRASSEMENT

ENROBÉS

ASSAINISSEMENT

RÉSEAUX

www.vtmtp.fr
26 avenue de Valenton
94450 LIMEIL BREVANNES
Tél. : 01 45 69 29 30 - Fax : 01 45 69 38 83
Contact@vtmtp.fr

Manifestation

Le 17 mars dernier, les retraités manifestaient à Paris pour défendre la revalorisation de leurs pensions et leur pouvoir d'achat. Parmi eux, des retraités valentonnais comme Patrick Reimann, habitant de la Bergerie. *«Depuis deux ans, nos retraites sont bloquées et nous risquons de ne plus toucher la retraite complémentaire à taux plein à partir de 60 ans. C'est en négociation en ce moment»*, s'inquiète le retraité.

© Patrick Reimann

À vos plumes !

Pour la 7e édition d'«*Un dimanche en poésie*», qui aura lieu le 31 mai, la Ville fait appel aux écrivains en herbe ! Vous êtes invités à faire parvenir vos textes sur le thème «Le lointain très proche». Ils seront édités sous forme de livret et rejoindront les rayons de la bibliothèque municipale. Par ailleurs, un atelier d'écriture sera proposé aux Valentonnais par le poète Michel Thion mardi 12 et vendredi 29 mai de 19h à 21h à l'espace Camille-Claudel (à côté du centre socioculturel La Lutèce).

Les textes écrits lors de cet atelier seront lus le 31 mai. **Ateliers gratuits, sur inscription auprès de la direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, tél. 01 43 86 37 58.**

RETRAITÉS

Le service municipal des Retraités a concocté tout un programme d'activités pour le mois d'avril. En voici un aperçu :

Lundi 13 : aquagym à Villeneuve-Saint-Georges de 12h15 à 13h

Mardi 14 : repas tous ensemble 12h à 14h (4 €) et danse de salon au gymnase Paul-Éluard de 14h30 à 16h.

Mercredi 15 : thé dansant à la Ferme de l'Hôpital de 14h30 à 17h30 (sur invitation)

Jeudi 16 : country de 14h30 à 16h et marche Oxy-zen au parc du Morbras à Sucy-en-Brie de 9h30 à 11h30

Vendredi 17 : piscine à Bonneuil de 11h15 à 12h

Mardi 21 : atelier pâtisserie de 9h30 à 11h30

Jeudi 23 : country de 14h30 à 16h30

Vendredi 24 : cueillette à la grange de Coubert de 13h30 à 16h30

Mardi 28 : repas tous ensemble de 12h à 14h (4 €) et marche Oxy-zen au Bois de la Grange de 9h30 à 11h30

Inscription au service municipal des Retraités
6, rue Gaston-Monmousseau. Tél. : 01 43 82 95 71.

Marche culturelle

Une grande marche populaire et culturelle est organisée **samedi 11 avril** en Val-de-Marne à l'occasion des 30 ans de la randonnée en petite couronne. Elle traversera plusieurs communes du département : Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés et Créteil. Ce parcours de près de 15 km sera ponctué de visites et rencontres. Le midi, les participants sont invités à emmener leur pique-nique et à se retrouver sur l'île Fanac à Joinville-le-Pont pour un moment convivial.
Programme détaillé, inscription obligatoire à la balade et aux visites sur **www.tourisme-valdemarne.com**
Gratuit.

L'apprentissage en un clic

Vous souhaitez intégrer un Centre de formation et d'apprentissage (CFA) ? Vous informer sur les formations, les places disponibles ?
Un nouveau site internet **cfacile.iledefrance.fr** permet d'accéder à toutes ces informations pratiques. Ce site se veut aussi une plate-forme de rencontres entre l'élève, son établissement et l'entreprise. Les patrons et artisans volontaires peuvent y déposer leur offre. Le site recense aussi les événements organisés dans tous les CFA de France. **Par ailleurs, les CFA franciliens organisent des portes ouvertes jusqu'au 12 avril.**

Le conseil environnement

Notre lieu de travail peut être la source d'un important gaspillage énergétique. Pour éviter cela, pensez à éteindre votre ordinateur dès que vous ne l'utilisez pas. Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche. Et pour un ordinateur portable : inutile de laisser son alimentation branchée si ses batteries sont chargées.
Quant aux économiseurs d'écrans ils peuvent consommer autant, sinon plus que lorsque l'ordinateur est actif. Enfin, quand vous quittez votre bureau, pensez à bien éteindre tous les appareils électriques. Inutile de laisser un photocopieur ou un ordinateur allumés toute la nuit !

Forum « Jobs d'été » le 15 avril

Vous cherchez un petit boulot pour cet été ? Vous voulez un coup de main pour rédiger votre CV ? Alors rendez-vous mercredi 15 avril au château de Valenton pour la cinquième opération « Jobs d'été ». Vous y trouverez de nombreuses annonces ainsi que des conseils de professionnels pour préparer vos candidatures.

Jobs d'été : mercredi 15 avril, de 10h à 17h, au château (10 bis, rue du Colonel-Fabien)

Renseignements au 01 43 86 36 53 (Point information jeunesse) ou au 01 43 86 36 54 (Point cyb).

JOBS D'ÉTÉ 94

La Cité des métiers du Val-de-Marne accueillera une opération jobs d'été le 21 avril, où vous pourrez glaner offres et conseils d'entreprises qui recrutent. Venez avec votre CV ou réalisez-le sur place.

Mardi 21 avril à partir de 10h à la Cité des métiers de Choisy-le-Roi : 14, rue Waldeck-Rousseau. Renseignements et inscriptions sur www.citedesmetiers-valdemarne.fr

Facebook : information jeunesse 94

Dératisation

Le Syage (syndicat mixte d'assainissement et de la gestion des eaux) procédera **le 27 avril** à une opération de dératisation à Valenton. Cette opération, visant à détruire les rats, a pour objectif de préserver l'hygiène et la santé publique au sein de notre ville.

ÉCHOS SPORTIFS

CSV

Le Club sportif de Valenton organise son traditionnel tournoi des Randoris, qui regroupe les jeunes judokas du département, **samedi 11 avril de 8h à 17h30 au gymnase Paul-Langevin** (85, rue Sacco-et-Vanzetti).

En handball, un tournoi intergénérationnel se déroulera samedi 18 avril, de 9h à 18h, au gymnase Guy-Môquet (avenue Guy-Môquet).

Dimanche 12 avril, une Zumba party aura lieu de 15h à 17h au gymnase Paul-Éluard (rue Gaston-Monmousseau).

Renseignements auprès du CSV : 11, rue des Écoles. Tél. : 01 56 87 11 50.

MARCHES SPORTIVES

Le service municipal des Sports vous propose des marches sportives conviviales dans différents parcs du Val-de-Marne, les 10 avril, 22 mai, et 5 juin. Rendez-vous place du marché avec départ à 9h. Durée : environ 1 heure. Apporter bouteilles d'eau et tenue de sport adaptée. Ouvert à tous.

Renseignement et inscriptions auprès de la Direction socioculturelle
10 bis, rue du Colonel-Fabien
Tél. : 01 43 86 37 58.

JOURNÉE DE PRÉPARATION PHYSIQUE

Le 13 avril, une journée sera dédiée à tous les passionnés d'entraînement et de préparation physique, professionnels, entraîneurs, enseignants ou sportifs cherchant à optimiser leur pratique. Le département Staps de l'université Paris-Est - Créteil et le service des sports du Conseil général du Val-de-Marne proposent une journée de formation avec des intervenants spécialisés. **Lundi 13 avril de 9h30 à 20h30.**

Inscriptions : Val-de-Marnais : sds@valdemarne.fr
Personnes résidant hors Val-de-Marne : emilie.freger@u-pec.fr

Maintenir la forme… en douceur

Faire du sport quel que soit son âge ou sa condition physique, c'est possible grâce à la gym douce. Une activité proposée par le Club sportif de Valenton qui regroupe plus d'une centaine d'adeptes.

«*On respire…, on se grandit…*» La voix entraînante d'Odette s'élève dans le dojo du gymnase Paul-Langevin. «*En haut !, en bas !*» Chacun répète les mouvements, en rythme avec la monitrice. Toutes les parties du corps sont sollicitées pour cette «intro» qui consiste à réveiller les articulations par des étirements et des exercices de respiration. Puis, l'échauffement démarre en musique par des mouvements d'aérobics pour stimuler le cœur, travailler la respiration et l'équilibre, tout en épargnant les articulations fragiles. C'est le principe de la gym douce : ne jamais «forcer» mais au contraire respecter le rythme et les aptitudes de chacun. Car dans le dojo, la moyenne d'âge dépasse allègrement la barre des 60 ans… «*Le but est d'entretenir notre condition physique et de lutter contre les maux de l'âge comme l'ostéoporose, le cholestérol, les risques d'infarctus…*», détaille l'énergique Odette, monitrice au Club sportif de Valenton et ancien professeur d'éducation physique, retraitée de l'Éducation nationale.

« Lutter contre les maux de l'âge »

Après un temps de récupération, la séance se poursuit avec de petits exercices de renforcement musculaire, toujours en douceur, à l'aide d'accessoires : bâtons, ballons, haltères… avant l'étape incontournable des «abdos-fessiers» au sol. «*Avec l'âge, on a tendance à se tasser… L'objectif est donc de muscler le dos et les abdominaux pour se redresser et retrouver un bon maintien*», commente la monitrice.

Le cours continue avec un enchaînement chorégraphique. «*Rien de tel pour faire travailler la mémoire et la coordination.*» Et pour clore la séance, viennent les étirements et la relaxation, récompenses bienvenues après une bonne heure de concentration et d'efforts.

«*Tout le monde peut participer quel que soit son âge ou son état de santé* », affirme Odette.

Et s'il fallait encore démontrer les bienfaits de la gym douce… un chiffre suffirait à convaincre les plus réticents : l'âge d'Odette qui vit pleinement ses 82 ans ! ■

Caroline Brandt

Les cours ont lieu les mardis et jeudis matin au dojo du gymnase Paul-Langevin.

Annick, 62 ans

Je viens deux fois par semaine depuis dix ans. Cela me fait du bien, je ressens moins certaines douleurs.

Paul, 85 ans

J'apprécie l'ambiance, la convivialité. Ça me donne la forme !

Claudine, 67 ans

Ça me fait sortir de chez moi. Je vois du monde, c'est bon pour le moral !

LES COURS

• **GYM DOUCE**
Le mardi de 10h15 à 11h30 et de 11h45 à 13h15 au dojo du gymnase Paul-Langevin (85, rue Sacco-et-Vanzetti) avec Odette.

• **GYM D'ENTRETIEN**
les mercredis, jeudis, et dimanches. Renseignements sur csvalenton.fr

Tarif : 70 € par an pour les retraités, 80 € pour les non retraités
Inscriptions auprès du CSV : 11, rue des Écoles. Tél. : 01 56 87 11 50.

Le talent au bout des doigts

Sarah Fenehari, habitante du quartier de La Lutèce, est étudiante en arts plastiques à la Sorbonne. Début avril, elle présentera ses toiles lors du rendez-vous annuel proposé par la Ville, «Les Valentonnais s'exposent». Portrait d'une jeune valentonnaise inspirée.

Sarah Fenehari en pleine création.

Vous avez sans doute remarqué sa jolie frimousse sur la façade de la bibliothèque. Depuis le 8 mars, le visage de Sarah Fenehari est exposé en grand format aux côtés de plusieurs Valentonnaises pour célébrer les droits des femmes. *«D'habitude, c'est moi qui prends les autres en photo !»*, s'amuse l'étudiante de 19 ans. *«J'ai vraiment apprécié cette expérience. Cela m'a permis de rencontrer un artiste photographe. Quelqu'un qui vit de sa passion comme j'aimerai le faire aussi.»* Car ce qui anime Sarah depuis son plus jeune âge, c'est l'art sous toutes ses formes : la danse, le dessin, la photo… avant sa rencontre, au lycée, avec la peinture.

«J'ai eu la révélation en cours d'arts plastiques. J'étais fascinée par les peintures de la Renaissance, mais aussi par l'œuvre de Géricault, "Le Radeau de la Méduse", que je me suis amusée à reproduire. Finalement, mon professeur m'a incitée à poursuivre mes études dans ce domaine.» Depuis, la jeune habitante du quartier de La Lutèce ne lâche plus ses pinceaux : *«Je suis capable de peindre pendant des heures… C'est un sentiment de liberté totale ! Je me laisse guider par les sensations liées à la matière, surtout la peinture à l'huile qui permet une infinité de possibilités. J'utilise également toutes sortes de matériaux : scotch, cotons tiges… Quand je peins, j'ai l'impression d'être le tableau, mes mains deviennent le pinceau.»*

Inscrite en 2e année d'arts plastiques à l'université de la Sorbonne, Sarah se réjouit de la liberté qui lui est offerte. *J'ai appris à me détacher du figuratif pour aller vers l'abstrait. Je me concentre sur l'étude de la matière, le mouvement, la transparence, les couleurs… J'observe comment elles se marient entre elles, comment elles se superposent en fonction de la vitesse ou de la précision. C'est une aventure personnelle de recommencer sans cesse…»*

Une aventure que Sarah envisage d'ailleurs de poursuivre à l'école des Beaux-Arts. Mais en attendant, la jeune peintre effectuera bientôt un stage dans une galerie d'art. *«Mon rôle sera de rechercher des artistes et pourquoi pas, d'exposer à mon tour.»* Et début avril, ce sera chose faite… à Valenton ! Vous pourrez découvrir ses œuvres aux côtés de celles de nombreux Valentonnais lors de l'exposition annuelle proposée par la Ville. ■

Caroline Brandt

LES VALENTONNAIS S'EXPOSENT

Ce rendez-vous qui réunit les artistes amateurs valentonnais aura lieu à l'espace Camille-Claudel (quartier de la Lutèce) **du 10 au 12 avril.** Vous pourrez y découvrir peintures, photographies, sculptures, dessins, couture, collage… Le vernissage aura lieu vendredi 10 avril à 18h. Venez nombreux !

Renseignements et inscriptions au 01 43 86 37 58.

magazine municipal d'informations de valenton • 248

Des rues qui racontent une histoire...

Retracer l'histoire des noms des rues de Valenton n'est pas chose aisée, car les sources sont peu nombreuses. Pourtant, ce travail peut nous en apprendre beaucoup sur le passé de la ville et sur son évolution. La preuve avec deux exemples ce mois-ci : les rues Vincent-Bureau et Henri-Janin.

Avant de s'appeler Vincent-Bureau et Henri-Janin après la Seconde Guerre mondiale, ces rues du centre-ville ont changé plusieurs fois de nom. Commençons par la rue Vincent-Bureau dans le quartier des Vignes : sur un plan des propriétés de M. Marchandise datant de 1899, on remarque qu'elle portait à cette époque le nom de «Boullenois». Louis-Claude-Marie Boullenois était, au début du 19e siècle, une personnalité importante de Valenton : il fut maire de 1800 à 1821 et propriétaire du château de Valenton entre 1823 et 1839. Le nom de Boullenois perdure dans les décennies suivantes, avant d'être complètement remplacé par chemin ou rue «des Vignes». En effet, depuis la Grande Rue (1), c'est la voie qui mène directement au quartier des Vignes, culture dont il ne subsistait plus que quelques pieds au début du 20e siècle, après avoir été l'activité principale des villageois valentonnais tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne (2).

La Seconde Guerre mondiale marque un réel changement dans la façon de dénommer les voies de la commune.

© Archives municipales

La rue Vincent-Bureau dans les années 1930.

Progressivement, les appellations d'origine topographique laissent place à des noms de personnes. Ainsi la rue des Vignes devient rue Vincent-Bureau, par délibération du 11 janvier 1945, en l'honneur du maire communiste d'avant-guerre, démis de ses fonctions en 1941 par le gouvernement de Vichy. Cela vaut également pour la rue Henri-Janin, maire communiste et conseiller général de Villeneuve-Saint-Georges, résistant durant la guerre et mort de maladie en 1946. La municipalité de Valenton lui a rendu un double hommage en donnant son nom à la fois à une rue et à une place. Jusqu'en 1946, cette voie, qui conduit aujourd'hui au square des Grouettes, portait un nom lié au lavoir qui se trouvait à cet endroit. Il était alimenté par les eaux du rû de Gironde et c'est là que les Valentonnais lavaient leur linge. Avant la construction du lavoir, cette petite artère indiquait déjà la présence d'eau dans cette partie du village. Sur des plans du 19e siècle, on peut lire «chemin de la fontaine» sur son tracé. Valenton était parsemé de petites sources dont les eaux alimentaient moulins (3), bassins ou fontaines jaillissantes. Traces d'un passé plus ou moins proche, ces deux rues racontent à leur manière la petite et la grande histoire de Valenton, tantôt village vivant de la viticulture, tantôt commune choisissant d'affirmer sa vision politique en mettant à l'honneur des personnalités marquantes. ■

Blandine Chincholle

(1) Rue du Colonel-Fabien
(2) Généralement comprise entre 1492 et la Révolution française (fin du 18e siècle)
(3) L'un d'eux se trouvait dans l'actuelle rue du Colonel-Fabien, au n°30

Les propos tenus dans cette page sont sous la responsabilité des groupes politiques qui en assurent seuls la rédaction.

Groupe des élus communistes et républicains

POUR NOS QUARTIERS, DES ACTES FORTS ET VITE !

Un «comité interministériel à la citoyenneté et à l'égalité» s'est tenu. Il est censé redonner de l'élan dans les quartiers populaires. Et malheureusement, les annonces restent loin des attentes. La première des urgences est de sortir des politiques d'austérité qui enfoncent les habitant-e-s des quartiers dits «prioritaires» dans la relégation sociale. Pour infos, pratiquement toute notre ville est classée en «quartiers prioritaires». Sans une politique ambitieuse et courageuse, les problèmes cruciaux de précarité et de chômage continueront d'accentuer les inégalités. Les crédits d'intervention de l'Etat stagnent à un niveau loin de la hauteur des enjeux. Il faut faire plus vite, plus haut et plus fort et mener de front et ensemble :

- Un volet humain comprenant l'éducation, la culture et le sport ; l'emploi et la formation ; la santé.
- Un volet urbain comprenant l'habitat, le cadre de vie, les transports et la transition énergétique.

Sur tous ces sujets, les élus communistes et républicains, au plan national, ont demandé des moyens exceptionnels. Nous proposons que l'Etat engage sans attendre une intervention forte sur quatre axes majeurs, soit la culture, la santé, l'école et la petite enfance pour faire des quartiers populaires des lieux attractifs, où la qualité du service public fasse honneur à la République.

Aujourd'hui bien souvent, ils sont les moins bien dotés, et cela doit changer du tout au tout. L'État doit s'engager à financer la construction, ou la réhabilitation, d'au moins un équipement culturel structurant, en particulier de bibliothèques-médiathèques, d'un centre de santé, de structures d'accueil de jeunes enfants permettant d'accueillir tous les moins de 2 ans, et des moyens supplémentaires pour les établissements de l'Education nationale.

Pour financer ce programme nous proposons une hausse des barèmes de l'impôt sur la fortune de 50%, qui générerait une recette de plus de 2 milliards d'euros par an. Une contribution des plus fortunés à un programme d'investissement massif dans les quartiers populaires ne serait que justice.

Un mot sur les élections départementales. Les électeurs et électrices de Valenton ont rejeté la droite à une très large majorité. Le conseil général du Val-de-Marne reste à gauche avec un président communiste. Cela va être un point d'appui important pour nos luttes, pour le développement de notre ville, de nos quartiers, comme par exemple la réhabilitation de la cité de la Lutèce. Vous pouvez compter sur nous pour mener les batailles pour améliorer la vie de chacune et chacun.

Martine Albert
Présidente du groupe communiste et républicain

Groupe des élus d'opposition «Ensemble, prenons en main l'avenir de Valenton»

REMERCIEMENTS

Les Valentonnais ont largement exprimé leur mécontentement lors du premier tour des élections départementales avec un score record de 20.25 % de voix pour le Front National, parti quasi inexistant dans notre commune il y a encore quelques mois et, qui plus est, qui n'a pas de représentant local à Valenton.

Pire, à Villeneuve Saint Georges, municipalité également communiste, ce parti d'extrême droite est arrivé en tête des suffrages avec 27.97 % des voix.

Ce résultat est tout simplement le reflet « d'un ras le bol » des Valentonnais face à la politique partisane et clientéliste du parti Communiste en place depuis trop longtemps.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Valentonnais qui ont exprimé leur désapprobation sans toutefois tomber dans les extrêmes en votant pour les candidats que notre équipe soutient.

L'alliance que nous avons fait dans l'intérêt des Valentonnais avec Françoise LECOUFLE, Maire de Limeil-Brévannes a permis à notre binôme d'arriver en tête dès le premier tour sur notre Canton.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour être digne de la confiance qu'ils nous ont témoigné.

Votre dévoué,
Métin YAVUZ
Président du Groupe des élus de l'opposition
Ensemble, prenons en main l'avenir de Valenton

De mars à avril : l'agenda

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ESPACE JULIEN-DURANTON

Opération révisions
Réservée aux étudiants qui préparent leurs examens.
Du 21 au 30 avril
de 14h à 19h
À l'espace adulte de la bibliothèque

Jeux de mémoire
Mardi 7 et 21 avril ; 5 mai
À 15h
À l'espace atelier de la bibliothèque

Ateliers broderie
Thème : nature et monde animal
Mercredi 8 et 29 avril
À 17h
À l'espace atelier de la bibliothèque
Pour les ados et les adultes.

Le Temps des histoires
Lecture d'albums,
Mercredi 22 avril
à 10h15
Pour les enfants jusqu'à 5 ans

Bibliothèque municipale - Place Paul-Vaillant-Couturier.
Tél. : 01 43 86 37 81/83 ;
www.biblio-valenton.fr

CULTURE

Les Valentonnais s'exposent
Du 10 au 12 avril,
à l'espace Camille-Claudel
Vernissage
le 10 avril, à 18h,
à l'espace Camille-Claudel
(à côté du centre socioculturel La Lutèce)

Théâtr'ados
Initiation au théâtre
avec la Compagnie des pas
du 20 au 24 avril
à l'espace Nelson-Mandela
pour les 12-17 ans.
Gratuit.

Atelier confection des décors du Carnavalenton
Samedis 25 avril, 2 mai, 9 mai, 16 mai, 23 mai, 30 mai, 6 juin, 13 juin, 20 juin et 27 juin, de 10h à 13h,
à l'espace Camille-Claudel, rue Charles Gounod (à côté du centre socioculturel La Lutèce)

Renseignements et réservations auprès de la Direction socioculturelle :
10 bis, rue du Colonel-Fabien,
Tél. : 01 43 86 37 58

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ateliers ouverts à tous
Mardi 7 avril
Environnement et « vivre ensemble »
Mardi 14 avril,
Activité économique et habitat
À 18h30, espace Roland-Roche.

CÉRÉMONIES

Hommage aux victimes des bombardements du Val-Pompadour
Vendredi 10 avril,
à 17h,
Place Joliot-Curie

Journée du souvenir des victimes de la déportation
Dimanche 26 avril,
à 11h
au monument aux morts (parc de la Libération)

Cérémonie des enfants
Jeudi 7 mai,
à 10h
au monument aux morts (parc de la Libération)

70e anniversaire de la libération des camps nazis et de la capitulation de l'armée hitlérienne
Vendredi 8 mai,
à 10h30
au monument aux morts (parc de la Libération).
Suivi de la projection en mairie du film de Jean-Gabriel Carasso «Nous étions des enfants».

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mai, à 20h30
Espace Roland-Roche,
rue Gaston-Monmousseau.

CENTRE SOCIOCULTUREL LA LUTÈCE

Atelier « massage bébé »
de la naissance à 6 mois
vendredi 10 et 17 avril,
de 10h à 11h30
Gratuit pour les adhérents

Atelier parents-enfants
Création d'un mur de lumière pour la Fête du jeu
vendredi 20 et lundi 24 avril,
de 14h à 16h
À partir de 3 ans.
Gratuit pour les adhérents

Programme complet au centre socioculturel La Lutèce :
1, allée Charles-Gounod.
Tél. : 01 43 86 83 26.

Pensez-y

Prochaines collectes des encombrants : les mercredis 8 et 22 avril.

Pour le respect de l'environnement, nous vous invitons à attendre la veille au soir du jour de collecte pour sortir les encombrants sur le trottoir.
La déchetterie Nicollin, située 5, rue Porte Écluse à Vigneux-sur-Seine, est ouverte de 7h à 19h du lundi au samedi. Pour y accéder, retirez un bon auprès des services techniques municipaux, à la Ferme de l'hôpital, chemin de la Ferme (accès par l'avenue Julien-Duranton).

Police

Pour toutes les démarches administratives et judiciaires, le Point Contact de Police de Proximité est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 15h, rue du Colonel-Fabien, face à la Place Paul-Vaillant-Couturier.

ETAT CIVIL

BIENVENUE À...

Inès BEZIOUEN	10 février 2015
Kessy TAPAGE BONNE	23 février 2015
Eumélia KENTZLER	25 février 2015
Élÿne MHENNI	25 février 2015
Alexandre CARNEIRO DIAS	26 février 2015
Mohamed KHOUKHI	27 février 2015
Kalysah VALAMBA	28 février 2015
Beverly DORCE	5 mars 2015
Salma BOUAZZAOUI	11 mars 2015

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

ILS SE SONT UNIS...

Sara SLIMANOU et Naim ABER	7 mars 2015
Senem DEMIR et Kemal CALISCI	7 mars 2015
Anissa BENMERZOUG et Tayeb BOUHASSIS	14 mars 2015
Tracy BERTHELOT et Mickaël GAUNET	14 mars 2015

La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Safura KHANAM veuve GHULAM	13 février 2015
Raymonde LEDOUX veuve BONNET	13 février 2015
Geneviève MONT veuve TURPIN	18 février 2015
Emmanuel PHILIPPIAH	23 février 2015
Georges MONCOQ	26 février 2015
Henri VAILLS	27 février 2015
Rachel HOUNDJAGO	3 mars 2015

La municipalité présente ses condoléances aux familles éprouvées.

Enquête Insee

L'Insee* réalise jusqu'au 2 mai, une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. Cette étude, menée sur un échantillon de 22 800 logements, comprend quelques logements valentonnais. Les Valentonnais concernés seront prévenus par courrier et informés du nom de l'enquêteur qui prendra contact avec eux. Ce dernier sera muni d'une carte officielle. Réservez-lui le meilleur accueil !

*Institut national de la statistique et des études économiques

N'oubliez pas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE BÂTIMENT B 48 RUE DU COLONEL FABIEN

Accueil du public
Lundi : 13h30 à 17h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Samedi : 8h30 à 12h
Fermeture au public le lundi matin.
Tél. : 01 43 86 37 37.

MAIRIE A

48, rue du Colonel-Fabien
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

PERMANENCE MUNICIPALE DU VAL-POMPADOUR – FERME DE L'HÔPITAL, CHEMIN DE LA FERME DE L'HÔPITAL (ACCÈS PAR L'AVENUE JULIEN-DURANTON).

Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h
01 43 86 37 99.

RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Le maire, Françoise Baud, reçoit le jeudi matin sur rendez-vous (01 43 86 37 37). Hélène Sissler, Maire adjoint à la Famille et aux Retraités, chaque 1er mardi du mois au Relais social et de la famille, de 14h à 16h, sur rendez-vous. Les autres maires-adjoints se tiennent également à votre disposition. Les rendez-vous sont pris auprès des hôtesses d'accueil de la mairie au 01 43 86 37 37.

ESPACE JULIEN-DURANTON BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Place Paul-Vaillant-Couturier Sections Adulte et Jeunesse

Place Paul-Vaillant-Couturier
Sections Adulte et Jeunesse
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h
Pour les conditions d'inscription, téléphonez au
01 43 86 37 83 pour la section Jeunesse.
01 43 86 37 81 pour la section Adulte.

EN CAS D'URGENCE

Urgences médicales : 15
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Centre anti-poisons :
01 40 05 48 48

PHARMACIES DE GARDE :

5 avril :
Foulquier, 8, place du Marché (Valenton). 01 43 82 63 54.
6 avril :
Aiche, 69, rue du Général-De-Gaulle (Villeneuve-le-Roi). 01 45 97 41 22.
12 avril :
Jeridi, 4, rue Thimonnier (Villeneuve-Saint-Georges). 01 43 89 05 84.
19 avril :
Cohen, 23 avenue Le Foll (Villeneuve-le-Roi). 01 45 97 53 52.
26 avril :
Ahmad, centre commercial Intermarché, 32, avenue Le Foll (Villeneuve-le-Roi). 01 45 97 40 99.
1er mai :
Emile-Zola, 31, rue Emile-Zola (Villeneuve-Saint-Georges). 01 43 89 00 96.
3 mai :
Pharmacie du centre-ville, 19, rue du Colonel-Fabien (Valenton). 01 43 89 03 27.

PERMANENCES AU RELAIS SOCIAL DE LA FAMILLE, DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ACCÈS AU DROIT

1, cour de la Ferme – Résidence de la Bergerie (à l'angle des rues Salvador-Allende et Colonel-Fabien). Tél. : 01 43 82 81 30. Horaires : lundi de 14h à 16h30, les mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 et 14 à 16h30. Le relais est fermé le mercredi. Fermé du 27 avril au 1er mai inclus.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Accueil prestations familiales le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h sur rendez-vous uniquement (sur internet au www.caf.fr ou par téléphone au 0810 25 94 10).
Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

MÉDIATEUR DE PROXIMITÉ

Litiges de voisinage, nuisances diverses, prévention de la délinquance, violences. Sur rendez-vous.
Mardi de 9h à 12h ; jeudi de 14h à 16h.
Permanence en mairie A le lundi de 9h à 10h30.

INFORMATION JURIDIQUE C.I.D.F.F.

Droit des personnes et de la famille (filiation, divorce, autorité parentale, etc.), droit civil, pénal, droit du travail et bureau d'aide aux victimes. **Jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.**

CONSEILLÈRE EMPLOI DU CIDFF

Lundi de 14 à 16h30 ; vendredi de 9 à 12h et de 14h à 16h30 **sur rendez-vous fixé par les partenaires.**

HUISSIER DE JUSTICE

Conseil aux particuliers et aux entreprises. Permanence le 2e lundi du mois de 14h à 16h30 **sur rendez-vous.**
Prochaine permanence lundi 13 avril.

PERMANENCE MUNICIPALE

Hélène Sissler, adjointe au maire chargée des familles, reçoit chaque 1er mardi du mois de 14h à 16h **sur rendez-vous.**

NOTAIRE

Conseils juridiques et fiscaux (mariage, succession...). 3e mardi du mois, de 14h à 16h. Sur rendez-vous. **En raison d'un mouvement de grève les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. N'hésitez pas à vous rapprocher du Relais social.**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Affaires civiles. Permanence les 1er et 3e jeudis du mois, de 14h à 16h30, sur rendez-vous. **Prochaines permanences jeudi 16 avril et 7 mai.**

AGENCE DE L'ÉNERGIE

Conseils sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. 4e jeudi du mois, de 14h à 16h. Sur rendez-vous. **Prochaine permanence jeudi 23 avril.**

CRAMIF

Assistante sociale de la Sécurité sociale, jeudi et vendredi de 9h à 12h, **sur rendez-vous au 3646.** Composer le 94 (n° dépt), puis muni de votre numéro de Sécurité sociale, demander le service social.

CNAV

Information retraite, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 **sur rendez-vous au 3960.**

A.D.I.L

Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne. 2e et 4e vendredis du mois de 14h à 16h30. **Prochaines permanences les vendredis 10 et 24 avril.**

PACT DE L'EST PARISIEN

Conseils aux propriétaires et locataires.
Sur rendez-vous au 01 43 97 89 94.

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

23, rue d'Alembert à Villeneuve-st-Georges
Une assistante sociale vous accueille sur rendez-vous au 01 43 89 00 74.

PERMANENCE LÉO-LAGRANGE

Défense des consommateurs, informations, conseils et aide juridique.
1er et 3e lundis du mois, de 14h à 16h30. Sur rendez-vous.
Prochaines permanences les lundis 20 avril et 4 mai.

DÉFENSEUR DES DROITS

Litiges entre particuliers et organismes publics ; lutte contre les discriminations. **1er et 3e lundis du mois, de 14h à 16h30. Sur rendez-vous.**
Prochaines permanences les lundis 20 avril et 4 mai.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Aide à la rédaction et à la lecture de documents.
2e et 4e mardis du mois, de 14h à 16h30. Sur rendez-vous.

AVOCAT-CONSEIL

Le 1er vendredi du mois, de 14h à 16h30. **Sur rendez-vous.**

AVOCAT SPÉCIALISÉ DROIT DES ÉTRANGERS

3e vendredi du mois, de 14h à 16h30. **Sur rendez-vous.**
Prochaine permanence vendredi 17 avril.

PERMANENCES DES ASSOCIATIONS

A.V.I.O.N

Aide à la constitution du dossier d'aide financière pour l'insonorisation de votre habitation. **Permanences le 3e samedi du mois de 10h à 11h45, résidence du Gros-Buisson (sous-sol bât. du gardien), place de la Bonde.**

A.R.A.C

Association républicaine des Anciens combattants.
1er lundi du mois de 17h à 19h dans le logement de fonction de l'école maternelle Danielle-Casanova, place Paul-Vaillant-Couturier (derrière l'école).

CNL DU VAL-DE-MARNE

Permanences de la Confédération nationale du logement au 27 avenue Lucien-Français à Vitry-sur-Seine, escalier n°3. **Pour les copropriétaires et accédants à la propriété, le mercredi de 16h à 18h. Pour les locataires, le jeudi, de 16h à 18h. Tél. : 01 43 91 11 11.**

VIE LIBRE

L'association vient en aide aux personnes qui souffrent d'un problème d'alcool ou qui vivent avec un malade de l'alcool. Permanence le 1er jeudi du mois de 20h30 à 23h, salle Danielle-Casanova, Place Paul-Vaillant-Couturier (derrière la bibliothèque).
Tél. : 01 60 60 35 08 ou 06 08 23 32 99.

CENTRE SOCIOCULTUREL LA LUTÈCE

1, rue Charles-Gounod - 01 43 86 83 26.
Conseillère en économie sociale et familiale : mardi de 14h à 18h, jeudi de 16h à 18h et vendredi de 14h à 17h **sur rendez-vous.**
Ecrivain public : jeudi de 14h à 16h **sur rendez-vous.**
Conseillère juridique : jeudi de 14h à 17h.
Psychologue : mercredi de 14h à 17h **sur rendez-vous.**
Culture du cœur : lundi de 17h à 19h **deux fois par mois.**

Vendredi 29 mai
C'est le 15e anniversaire de la Fête des Voisins invitez vos voisins à prendre un verre !

Vous voulez participer à la fête des voisins ?

• Mettez une affiche dans votre hall, ou devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillassons !

• Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations pour vos voisins dans votre mairie ou votre organisme HLM, s'ils sont partenaires, ou en la téléchargeant sur notre site internet.

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée !
Chacun pourra apporter quelque chose (quiche, boissons, gâteau...).

la fête des voisins

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

www.immeublesenfete.com

AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT · AG2R LA MONDIALE · SNCF · Carrefour · Benenuts · weldom ensemble, c'est mieux · La Belle adresse www.labelleadresse.com · FAIRTRADE MAX HAVELAAR FRANCE · MAIF ASSUREUR MILITANT · Koolicar Autopartage entre particuliers · liebig · ECO EMBALLAGES · Century 21 Immobilier